

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Juillet-Août 2015 | N° 7/8

EUROPE

Les (trop) puissants lobbies de Bruxelles

PAGE 2

À Bruxelles, on trouve de nombreux avocats d'affaires qui exercent dans le quartier européen. Trop souvent méconnus, ceux-ci ont pourtant une influence considérable sur les décisions des institutions européennes. Décryptage.

SOCIÉTÉ

Dans l'effervescence des théories du complot

PAGE 6

Si les théories du complot ne sont pas neuves, elles se sont démultipliées avec Internet et les réseaux sociaux. Considérées par beaucoup comme farfelues, elles ne sont toutefois pas sans danger. Focus sur un phénomène qui séduit de nombreux jeunes.

SOCIÉTÉ

Au-delà du PIB

PAGE 9

Depuis longtemps, l'indicateur du produit intérieur brut (PIB) et son usage montrent leurs limites. Dès lors, la crise multiforme que nous vivons ne serait-elle pas l'occasion de questionner nos repères et de se servir d'indicateurs différents? Analyse.

CULTURE

Quand la politique se mêle aux séries TV

PAGE 12

House of Cards, *Borgen*, *Les hommes de l'ombre*... La sphère politique semble omniprésente dans les séries TV. Mais, à l'heure où la politique suscite de vives méfiances d'une partie de la population, comment expliquer cet engouement?

INTERVIEW

Le *slow* journalisme : la panacée ?

PAGE 15

Le *slow* journalisme prône un retour à une approche plus lente et plus fouillée du métier. Face aux dérives actuelles des médias « de masse », le phénomène est bienvenu. Mais est-ce la solution miracle? Entretien avec Marc Sinnaeve, professeur à l'IHECS.

CULTURE

Artiste, contre vents et marées

PAGE 19

Alors que, depuis des mois, les contrôles à l'encontre des chômeurs se renforcent, l'équipe de *Démocratie* a souhaité prendre le pouls des artistes. Vu la spécificité de leur statut et de leurs contrats, comment s'en sortent-ils? L'un d'entre eux témoigne.

À FAIRE CET ÉTÉ
Culture et détente

PAGE 22

Expositions, festivals ou bouquins... Voici une sélection d'activités culturelles en tous genres qui devrait permettre à chacun de trouver son bonheur...



Présents par milliers,
les lobbyistes ont leurs entrées
dans les institutions européennes.

 EUROPE

Les (trop) puissants lobbies de Bruxelles

> Lora VERHEECKE (*)

À Bruxelles, la seconde capitale mondiale du lobbying après Washington, on trouve de nombreux avocats d'affaires qui exercent dans le quartier européen. Ils vendent aux entreprises des prestations de conseil juridique en toute discrétion. Ces avocats d'un nouveau genre font aussi du lobbying pour leur propre compte, par exemple en demandant l'instauration de tribunaux privés pour régler des litiges commerciaux, un domaine d'activité très lucratif et en plein essor. Focus sur ces défenseurs des puissants.

La capitale belge compte entre 20.000 et 30.000 lobbyistes, soit environ un lobbyiste par fonctionnaire européen. Le lobbying est une profession spécialisée dans l'influence des politiques pour le compte d'intérêts particuliers. Un lobbyiste résume son métier ainsi : « Je fais de l'espionnage et de la manipulation »¹. De fait, le métier de lobbyiste regroupe une palette d'activités assez large. Il peut être direct : contacts personnels avec les décideurs pour faire avancer une certaine position, un certain point de vue. Mais le lob-

bying peut également être effectué de façon indirecte : création de fausses associations citoyennes, organisation d'événements, de dîners, campagnes médiatiques, etc. Un lobbying efficace fait passer le même message par plusieurs canaux pour persuader le plus grand nombre de décideurs du bien-fondé d'une position politique.

À Bruxelles, les cabinets d'avocats d'affaires sont en pleine conquête de ce marché du lobbying, car celui-ci est extrêmement lucratif. À Washington, par exemple, le cabinet d'avocats *Akin Gump Strauss Hauer & Feld*² réalisait,

en 2013, le plus gros chiffre d'affaires en services de lobbying pour un montant de 103,7 millions de dollars ! Une recherche sur Internet (avec comme mots-clés « lobbying Bruxelles ») vous affichera certainement plusieurs publicités, dont celle pour *Alber & Geiger*. Ce cabinet d'avocats dit être un leader en termes de lobbying à Bruxelles. Il a travaillé récemment sur une proposition européenne d'interdiction des sacs plastiques. Au vu de la popularité de cette proposition, *Papier-Mettler*, le plus gros producteur de sacs plastiques de l'Union européenne s'est

offre les services de ce cabinet pour contrer cette proposition législative.

Finalement, l'interdiction des sacs plastiques n'a pas vu le jour... Un succès, d'après *Alber & Geiger*. C'est le fruit d'un lobbying persistant qui a mis halte au projet d'interdiction et qui a même eu un impact sur des projets similaires au niveau national³. M. Mettler, le propriétaire de *Papier-Mettler*, a qualifié le travail du cabinet d'avocats de «rapide et convaincant».

Deux des trois personnes qui ont travaillé sur ce cas incarnent à la perfection le mode de fonctionnement de ces cabinets d'avocats : Wayne R. Boyles fut un spécialiste de la question des déchets durant sa carrière au gouvernement américain⁴ et Marcelo Regúnaga accumula de nombreuses hautes fonctions, dont celles de ministre, dans le gouvernement argentin⁵. Ces lobbyistes, qui ne sont pas toujours avocats, sont à louer. Une de leur caractéristique principale, c'est qu'ils disposent d'un immense réseau.

Alors qu'elle occupe la Une de l'actualité parce qu'elle menace la liberté d'information, la protection des sources journalistiques ainsi que la mobilité des travailleurs, le projet de directive sur les secrets d'affaires est un autre bel exemple de l'influence des cabinets d'avocats à Bruxelles. Dans ce cas précis, de nombreuses preuves indiquent qu'un cabinet d'avocats (*White & Case*) a directement fait du lobbying pour demander une nouvelle directive dans un domaine non encore réglementé au niveau européen pour le compte de son client⁶, la «coalition pour les secrets d'affaires et l'innovation» (TSIC). Cette organisation fut établie pour protéger les informations commercialement sensibles des entreprises, qualifiées de «secrets d'affaires». Ses membres incluent *Alstom*, *Dupont*, *General Electric*, *Intel*, *Michelin* et *Nestlé*.

Le texte proposé par la Commission européenne a évidemment donné pleine satisfaction à la TSIC.

Peu de transparence

Il est difficile de savoir quels intérêts représentent ces cabinets, car l'opacité

est leur meilleur ami. Certains cabinets d'avocats ont exporté leurs pratiques de Washington à Bruxelles, mais ils opèrent dans la capitale européenne avec beaucoup moins de contraintes⁷.

En effet, à Washington, de nombreuses lois entourent l'activité de lobbying depuis 1946. Une période de «transition», par exemple, est maintenant obligatoire dès que des membres du Congrès et leurs employés ont terminé leur mandat avant qu'ils ne puissent travailler en tant que lobbyistes⁸. Cette période de «transition» n'existe pas pour les députés européens à Bruxelles.

Comme la plupart des sociétés de conseil en lobbying, les cabinets d'avocats recrutent donc d'anciens employés des institutions européennes pour aug-

« Ces lobbyistes, qui ne sont pas toujours avocats, sont à louer. Une de leur caractéristique principale, c'est qu'ils disposent d'un immense réseau. »

menter leur pouvoir d'influence. Le cabinet d'avocats *Covington* à Bruxelles emploie ainsi Wim van Velzen⁹, ancien vice-président du groupe politique le plus large au Parlement européen, le Parti populaire européen (PPE). Pour influencer le Conseil européen, ce même cabinet peut aussi compter sur son conseiller Jean De Ruyt¹⁰, ancien diplomate belge influent, qui connaît parfaitement l'institution. Il y a un autre exemple assez célèbre dans le petit milieu bruxellois : celui de Michel Petite, ancien directeur des services juridiques de la Commission européenne, qui prit sa retraite en 2008. Il travaille à présent pour un grand cabinet d'avocats, *Clifford Chance*, l'un des dix plus gros au monde.

Autre différence notoire entre Bruxelles et Washington : si l'enregistrement dans le registre de transparence du lobbying est obligatoire dans la capitale américaine, il est facultatif chez nous, à moins que les lobbyistes ne ren-

contrent les commissaires européens ou leurs chefs de cabinet.

Dans le registre officiel de transparence de l'Union européenne, seuls vingt-neuf cabinets d'avocats ayant un siège social ou des bureaux en Belgique sont inscrits. Les plus gros cabinets n'y figurent (souvent) pas¹¹.

White & Case, par exemple, se dépeint comme un cabinet qui «travaille pour atteindre un environnement légal et réglementaire confortable» pour ses clients et vante ses compétences en lobbying sur son site Internet sans pour autant être inscrit au registre européen de transparence du lobbying¹². Le règlement du registre précise pourtant que les activités de conseil juridique ayant pour but d'influer sur les institutions de

l'Union européenne doivent être déclarées¹³.

Il arrive également qu'il y ait des erreurs dans les données enregistrées. Le cabinet d'avocats *Linklaters* indique par exemple qu'il emploie trois lobbyistes à temps plein, mais liste quatre personnes accréditées pour rentrer librement au Parlement européen...¹⁴

Néanmoins, suite à la pression de l'opinion publique, certains cabinets d'avocats se sont enregistrés durant les premiers mois de 2015. C'est le cas de *Covington & Burling*, inscrit depuis le 15 mai 2015. Selon eux, ils emploient sept lobbyistes à temps plein pour un chiffre d'affaires annuel de plus d'un million d'euros de janvier à septembre 2014. Leurs clients incluent *Microsoft*, ainsi que de grosses entreprises pharmaceutiques¹⁵.

Toutefois, peu de cabinets d'avocats divulguent le nom de leurs clients. La raison invoquée : le secret professionnel. En vertu de celui-ci, la profession

d'avocat nécessite, afin de bénéficier de la confiance du client pour pouvoir organiser au mieux sa défense, que les échanges entre ce dernier et son avocat soient protégés, y compris lorsque le client est une personne morale (une entreprise par exemple). Mais aujourd'hui, le secret professionnel est utilisé à des fins bien éloignées de sa justification initiale. Ainsi, Lourdes Catrain (du cabinet *Hogan Lovells*) indique que «le client ne veut pas que notre implication soit connue. Un cabinet d'avocats fournit de très grandes garanties de confidentialité»¹⁶.

L'argument du secret professionnel devient donc un argument commercial

pour attirer des clients désireux de faire pression sur les politiques.

Un juteux mécanisme

La négociation en cours du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (connu sous son acronyme anglais TTIP) entre l'Union européenne et les États-Unis bénéficierait aux cabinets d'avocats, car cet accord contient un mécanisme de résolution des différends investisseurs-États (RDIE).

Comme l'explique Nicolas Vandenhemel, «le RDIE est une instance d'arbitrage privée destinée à trancher les conflits qui émergent entre un investisseur et un État. Ce mécanisme cumule les travers. Il ne s'agit en effet pas d'un tribunal. Ses décisions ne sont dès lors pas publiques. Par ailleurs, les arbitres qui y siègent peuvent revêtir, selon les affaires, les habits d'avocats d'un investisseur. Du coup, leurs conflits d'intérêts sont patents»¹⁷. Pour un arbitrage privé, les cabinets d'avocats d'affaires facturent jusqu'à 1.000 dollars par heure¹⁸.

sion de «contrer les campagnes citoyennes»²⁰. EFILA est un lobby monté de toutes pièces par les avocats d'affaires pour préserver leur marché très lucratif. Et lorsque les experts en lobbying créent un groupe de pression, leur influence n'est que dédoublée.

Il faut rappeler que l'arbitrage privé RDIE existe déjà dans de nombreux traités bilatéraux d'investissement. Ainsi, *Freshfields Bruckhaus Deringer*²¹ n'a pas hésité à conseiller *Marfin Investment Group* (MIG) et d'autres groupes dans un cas d'arbitrage privé contre Chypre, en pleine crise financière.

Avant cette dernière, des banques chypriotes avaient en effet acquis une part de la dette grecque et s'étaient donc retrouvées en difficulté financière dès 2012. Pour pallier ces difficultés et sur ordre de la Troïka, le gouvernement chypriote a nationalisé à hauteur de 84% la banque chypriote *Laiki*. Cette nationalisation a permis de dévoiler que MIG, actionnaire principal, avait pris de nombreux risques financiers dès 2006 et avait des pratiques de prêt douteuses. Malgré cette part de

L'arbitrage privé et les cabinets d'avocats d'affaires... en quelques chiffres

Coûts

- La compensation (connue) la plus élevée versée par un État à un investisseur privé s'élève à 50 milliards de dollars, qui ont dû être payés par la Russie à d'anciens actionnaires de la compagnie de pétrole *Yukos*. Ce cas fut géré par *Shearman & Sterling*, qui a ainsi pu toucher 70 millions de dollars de frais d'avocats et autres dépenses juridiques.
- La Slovaquie a dû compenser une banque tchèque (ČSOB) à hauteur de 877 millions de dollars.
- Le Vénézuéla a dû compenser une entreprise minière canadienne *Gold Reserve inc.* à hauteur de 740 millions de dollars.
- Les coûts juridiques pour une dispute investisseur-État (RDIE) sont d'environ 8 millions de dollars en moyenne, avec des frais allant au-delà de 30 millions de dollars dans certains cas.

Transparence

- À peine 15 arbitres ont décidé dans 55% des cas d'arbitrage privé connus en 2012.
- En 2013, ces tribunaux privés ont rendu 37 décisions, mais seules 23 d'entre elles ont été rendues publiques en avril 2014¹.

1. http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaepcb2014d3_en.pdf

« Si l'enregistrement dans le registre de transparence du lobbying est obligatoire dans la capitale américaine, il est facultatif dans l'Union européenne. »

À l'été 2014, aucun cabinet d'avocats d'affaires n'admettait avoir fait du lobbying en faveur du TTIP. Néanmoins, il y a de fortes présomptions amenant à penser qu'ils militent activement en faveur de l'inclusion du RDIE dans le TTIP¹⁹.

Ces cabinets d'avocats ont notamment uni leurs forces en mettant sur pied un tout nouveau groupe de réflexion répondant au nom de «Fédération européenne pour la loi sur les investissements et l'arbitrage» (*European Federation for Investment Law and Arbitration*, EFILA), qui a pour mis-

responsabilité dans la crise financière chypriote, MIG a, en pleine période de crise, poursuivi le gouvernement chypriote devant un tribunal d'arbitrage privé et lui demande 823 millions d'euros de compensation²²!

Épinglons aussi le cas de *King and Spalding* qui, durant la guerre civile en Libye (2011), n'a pas hésité à envoyer une «alerte à ses clients» exposant les options juridiques disponibles aux entreprises de pétrole et gaz pour attaquer l'État libyen devant un tribunal arbitral international et demander des compensations. L'argument avancé ?



© Global Justice Now

L'association *Corporate Europe Observatory* organise des visites guidées dans Bruxelles pour indiquer où se cachent ces lobbies.

Le gouvernement libyen n'a pas respecté ses obligations au vu des traités d'investissement bilatéraux et a rendu le climat d'investissement intenable, instable et imprévisible²³.

Conclusion

L'envers du décor de ces cabinets d'avocats d'affaires n'est pas très reluisant : peu de transparence, une utilisation abusive du secret professionnel et un poids politique important et probablement en expansion. Le constat est difficile à avaler pour les citoyens.

Mais des réformes sont possibles. Les cabinets d'avocats doivent être poussés à plus de transparence. Leur enregistrement dans le registre de transparence doit être rendu obligatoire et sanctionné si des données sont manquantes ou erronées. Le registre doit aussi inclure leurs clients et la liste de leurs rendez-vous avec des membres des institutions européennes.

Quelques pas ont été faits, mais de nombreux restent à faire. Il est en tout cas urgent que les activités de ces cabinets soient mieux encadrées pour que leur influence soit mieux connue, et leurs conflits d'intérêts éventuels, dénoncés. #

(*) Chargée de campagne et de recherche à *Corporate Europe Observatory* (CEO), une association qui observe et dénonce l'influence des lobbies sur les politiques européennes

- [1. http://www.lexpress.fr/actualite/politique/philip-morris-fiches-eurodeputes-j-espere-que-tous-les-lobbyistes-en-font-de-meme_1284531.html#L6oplrSWJfxKU9K](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/philip-morris-fiches-eurodeputes-j-espere-que-tous-les-lobbyistes-en-font-de-meme_1284531.html#L6oplrSWJfxKU9K)
- [2. http://www.nationallawjournal.com/id=1202664409483/Inside-Washington-Our-Annual-Report-on-DC-Law-Offices?slreturn=20150501114400](http://www.nationallawjournal.com/id=1202664409483/Inside-Washington-Our-Annual-Report-on-DC-Law-Offices?slreturn=20150501114400)
- [3. http://www.albergeiger.com/case_preventing_ban_on_plastic_bags.php](http://www.albergeiger.com/case_preventing_ban_on_plastic_bags.php)
- [4. http://www.albergeiger.com/wayne-boyles.php](http://www.albergeiger.com/wayne-boyles.php)
- [5. http://www.albergeiger.com/marcelo-regunaga.php](http://www.albergeiger.com/marcelo-regunaga.php)
- [6. http://labs.thebureauinvestigates.com/a-lobbying-masterclass/](http://labs.thebureauinvestigates.com/a-lobbying-masterclass/)
- [7. http://www.nytimes.com/2013/10/19/world/europe/lobbying-bonanza-as-firms-try-to-influence-european-union.html?_r=1](http://www.nytimes.com/2013/10/19/world/europe/lobbying-bonanza-as-firms-try-to-influence-european-union.html?_r=1)
- [8. http://www.huffingtonpost.com/rob-miller/its-time-to-do-more-three_b_716241.html](http://www.huffingtonpost.com/rob-miller/its-time-to-do-more-three_b_716241.html)
- [9. http://www.cov.com/vanvelzen/](http://www.cov.com/vanvelzen/)

- [10. http://www.cov.com/jderuyt/](http://www.cov.com/jderuyt/)
- [11. http://ec.europa.eu/transparencyregister/ \(registre consulté le 1^{er} juin 2015\)](http://ec.europa.eu/transparencyregister/ (registre consulté le 1^{er} juin 2015))
- [12. http://www.whitecase.com/brussels/#.VWYcQ19UgQ](http://www.whitecase.com/brussels/#.VWYcQ19UgQ)
- [13. http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014Q0919%2801%29&from=fr](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014Q0919%2801%29&from=fr)
- [14. http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=75449787878-94 \(registre consulté le 8 juin 2015\)](http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=75449787878-94 (registre consulté le 8 juin 2015))
- [15. http://alter-eu.org/sites/default/files/documents/Updated%20new%20and%20improved%20report%2027.5.2015.pdf](http://alter-eu.org/sites/default/files/documents/Updated%20new%20and%20improved%20report%2027.5.2015.pdf)
- [16. http://www.nytimes.com/2013/10/19/world/europe/lobbying-bonanza-as-firms-try-to-influence-european-union.html?_r=1](http://www.nytimes.com/2013/10/19/world/europe/lobbying-bonanza-as-firms-try-to-influence-european-union.html?_r=1)
- Nicolas Vandenhemel, « Accords commerciaux et d'investissement : le jeu de dupes de l'Union européenne », *Démocratie*, mars 2015, n°3, pp. 5-8.
- [18. http://www.nytimes.com/2013/10/19/world/europe/lobbying-bonanza-as-firms-try-to-influence-european-union.html?_r=0](http://www.nytimes.com/2013/10/19/world/europe/lobbying-bonanza-as-firms-try-to-influence-european-union.html?_r=0)
- [19. http://corporateeurope.org/sites/default/files/shy_lobbyists_3.pdf](http://corporateeurope.org/sites/default/files/shy_lobbyists_3.pdf)
- [20. http://www.equaltimes.org/des-cabinets-d-avocats-reputes-se#.VXVYM7yIIM](http://www.equaltimes.org/des-cabinets-d-avocats-reputes-se#.VXVYM7yIIM)
- Dont les revenus bruts s'élevaient, en 2011, à 1,82 milliard de dollars.
- [22. http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaepcb2014d3_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaepcb2014d3_en.pdf)
- [23. http://www.kslaw.com/imageserver/kspublic/library/publication/ca051711.pdf](http://www.kslaw.com/imageserver/kspublic/library/publication/ca051711.pdf)

Dans l'effervescence des théories du complot

> Nicolas ROELENS

Si les théories du complot existent depuis plusieurs siècles, elles se sont démultipliées avec Internet et les réseaux sociaux. Considérées par beaucoup comme farfelues, elles ne sont toutefois pas sans danger. Surtout, elles sont le symbole d'une profonde défiance à l'égard de nos institutions démocratiques et médiatiques. État des lieux d'un phénomène qui séduit de nombreux jeunes.

L'assassinat du président Kennedy, les premiers pas de l'homme sur la lune, la mort d'Elvis Presley, l'affaire Dutroux, les attentats du 11 septembre, l'attaque de Charlie Hebdo. Tous ces événements marquants de notre histoire récente ont au moins un point commun : la version officielle de chacun d'entre eux est, à des degrés divers, contestée. Parfois de manière très étayée, comme pour l'assassinat de « JFK », pour lequel de nombreuses zones d'ombre ont été révélées au fil des années et des contre-enquêtes. Ou parfois de manière très farfelue comme dans le cas du « King », qui vivrait encore, caché loin de tous, quelque part sur une île déserte... Neil Armstrong, quant à lui, n'aurait jamais foulé la lune : n'étant pas certaine de la réussite de l'expédition, la NASA aurait tout filmé dans un studio hollywoodien, histoire de montrer au monde la supériorité américaine sur l'ennemi soviétique.

À l'heure du web

Ainsi va le monde : il ne se produit plus un événement majeur sans que des voix s'élèvent ici ou là pour dénoncer l'existence d'une improbable machination. L'arrivée d'Internet, puis des réseaux sociaux a naturellement amplifié le phénomène de ce que l'on appelle les « théories du complot ». Le 11 septembre est ainsi le premier événement de l'ère du web qui a vu se développer une véritable

« complosphère », multipliant à l'infini les sites et les théories quant aux véritables responsables des attentats revendiqués par al-Qaida. L'un des conspirationnistes les plus célèbres est le Français Thierry Messian, animateur du réseau Voltaire. Quelques heures à peine après la catastrophe, il s'est évertué à démontrer qu'aucun avion n'était tombé sur le Pentagone. Argument principal : sur la photo de la façade, on voit bien un trou, mais trop petit pour qu'un avion s'y engouffre, et pas de carcasse sur la pelouse. La conclusion est évidente : il n'y a pas eu d'avion, mais un missile tiré sur ordre du gouvernement américain lui-même. Un raisonnement forcément logique puisque le même gouvernement Bush était à la recherche d'un prétexte pour envahir l'Afghanistan des talibans. Plus récemment, au lendemain des attentats visant Charlie Hebdo, c'est une banale histoire de rétroviseurs, ceux de la Citroën utilisée par les frères Kouachi, qui a déchaîné la « complosphère ». Sur une vidéo, les rétroviseurs, filmés du haut de l'immeuble de Charlie Hebdo et dans le soleil, ont l'air blancs. Mais, sur la photo prise quelques minutes plus tard à l'endroit où les tueurs abandonnent le véhicule, ils sont noirs. Cela s'explique assez facilement : l'angle de vue est différent. Et, cette fois, il n'y a pas de reflet. Mais il n'en faut pas plus pour que se déclenche la machine complotiste : la voiture utilisée par les assaillants n'est pas la même que celle abandonnée plus loin. La découverte d'une carte

d'identité à l'intérieur de cette dernière renforce l'idée d'un second véhicule, au sein duquel des preuves factices auraient été déposées par les services secrets... israéliens pour faire accuser à tort les frères Kouachi. En effet, d'après le site conspirationniste www.alterinfo.net, « aucun musulman n'avait intérêt à commettre cet acte et certainement pas dans cette hystérie collective d'islamophobie ». À qui profite donc le crime ? Aux sionistes ! Ceux-ci préparaient en effet de longue date « un attentat de grande ampleur afin de marquer définitivement les esprits et retourner l'opinion française contre les musulmans »¹. Pour chaque histoire, il en existerait donc une autre que l'« on » cherche à nous cacher. Et que les adeptes des théories de complot s'échinent à révéler au grand public.

Un phénomène ancien

Si ces théories sont de plus en plus nombreuses, elles ne sont toutefois pas neuves. Les premières accusations datent du Moyen Âge : dans les années 1300, les lépreux et les Juifs ont été accusés d'empoisonner les puits, puis de propager la peste noire pour faire mourir des chrétiens. Mais pour le sociologue Pierre-André Taguieff, c'est surtout à partir de la Révolution française qu'on verra apparaître ce qu'il appelle des « mégacomplots » dans lesquels des instances puissantes (les francs-maçons, des ploutocrates, les communistes) complotent contre les pauvres, les élites dirigeantes ou les musulmans. « Entre 1789 et 1792, plusieurs pamphlets sont publiés sur le thème du complot maçonnique ou illuministe derrière la Révolution française. On y trouve déjà le schéma qui structure toutes les visions du complot, de la simple peur du complot à la mythologie complotiste. Le schéma est le suivant : les événements cachent leur cause ; pour y accéder, il faut savoir décrypter ; pour pénétrer les coulisses du théâtre historique, il faut bénéficier d'une initiation »². En ce qui concerne la Révolution française, le postulat est que des êtres malfaisants, dans

les ténèbres, ont élaboré un plan de destruction de la civilisation chrétienne et de l'ordre monarchique... La véritable histoire est donc une histoire secrète. L'histoire officielle ne peut qu'être mensongère. Taguieff préfère toutefois nuancer le concept même de « théorie du complot ». Il juge l'expression malheureuse, car elle donne à penser que les complots n'existent jamais, ce qui est évidemment faux. Il préfère donc parler de « mentalité complotiste », à savoir cette tendance à attribuer tout événement dramatique à un complot ourdi en secret par un individu ou un groupe plus ou moins important.

Professeur de sciences politiques à l'Université de Liège et auteur du livre *L'imaginaire du complot*, Jérôme Jamin tente lui aussi de démontrer les mécanismes qui donnent naissance aux théories du complot : « Les gens cherchent à établir une correspondance entre la cause et les effets. Et la cause doit être à la hauteur des effets. Confrontés à une catastrophe telle que celle des événements de janvier à Paris, certains veulent une cause forte. Un tel cataclysme ne peut être le fait de quelques individus de 30 ans au triste destin. Le sens donné par les médias traditionnels est trop décevant »³. La même analyse vaut pour l'affaire Dutroux puisqu'une partie de la population n'a jamais pu accepter qu'un seul et unique psychopathe ait été responsable de tant d'horreurs. D'où la théorie des réseaux, associant magistrature, monde politique et même Palais Royal. Une théorie jamais démontrée, mais qui reste gravée encore aujourd'hui dans l'esprit de nombreux Belges.

Un autre élément moteur dans ces théories est à chercher dans la quête de sens. Le vide de sens appelle en effet à trouver des réponses, même absurdes. La crise de légitimité de nos institutions et les difficultés socioéconomiques que traverse la société à l'heure actuelle peuvent ainsi accentuer les phénomènes complotistes. Ce que confirme Emmanuel Kreis⁴, historien des courants ésotériques modernes et contemporains, pour qui ces thèses semblent mieux fonctionner en période de crise. Ainsi, la fin du XIX^e siècle ou les années 1930 ont été

des périodes favorables à la naissance de nombreux textes complotistes.

L'effet « millefeuille »

Une autre manière d'expliquer la dynamique des théories du complot, c'est d'y voir un effet « millefeuille ». C'est ce que développe Gérard Bronner, sociologue spécialiste des croyances collectives dans son ouvrage *La Démocratie des crédules* : « En fait, chaque argument est faux, mais comme il y en a des centaines voire des milliers, cela rend les théories plus résistantes à la contradiction. On ne peut pas défaire tous ces arguments. Les tenants de ces thèses veulent susciter le doute plutôt qu'administrer la preuve, c'est une intelligence collective qui est à l'œuvre. On peut dire qu'on a affaire à un monstre argumentatif. Et cela est rendu beaucoup plus facile depuis que les réseaux sociaux existent »⁵. Ces théories du complot se développent plus vite aujourd'hui, car elles sont la conséquence de la dérégulation du marché de l'information. Ce phénomène affaiblit les « gatekeepers » comme les journalistes qui filtrent l'information. Les

théories démagogiques n'ont plus d'obstacles. Auparavant, elles étaient confinées dans des espaces de radicalité à la diffusion réduite, devant passer principalement par le bouche-à-oreille. Aujourd'hui, elles surgissent de toute part à une rapidité impressionnante grâce à la puissance d'Internet.

Plus nombreux que les autres couches de la population sur les réseaux sociaux, ce sont principalement les jeunes qui semblent séduits par ces théories⁶ : ils peuvent avoir le sentiment que la vérité est ailleurs que dans les médias traditionnels. Gérard Bronner insiste : « Les conspirationnistes veulent créer une forme de doute dans les esprits. Il suffit de faire douter l'interlocuteur une fois, deux fois, trois fois. Puis l'esprit, notamment des jeunes, va basculer dans une forme d'idéologie »⁷. Des idéologies nauséabondes ou en tout cas radicales, que l'on retrouve principalement dans l'extrémisme de droite et de gauche.

Des motivations politiques

Ce qui nous amène à cette autre question : l'utilisation politique de ces

Le complot des complots

À début du XX^e siècle apparaît ce que d'aucuns n'hésitent pas à appeler « le complot de tous les complots » : les « Protocoles des Sages de Sion ». En Russie, le tsar Nicolas II est très régulièrement la cible d'attaques d'opposants politiques. Piotr Ratchkovski, le chef de sa police secrète à l'étranger (l'Okhrana), décide de profiter du climat d'antisémitisme ambiant pour pointer les Juifs comme les principaux responsables des maux de Nicolas II. Comment ? En faisant rédiger un faux grossier : un compte-rendu des rencontres entre de puissants membres de la diaspora juive réunis pour comploter afin de dominer le monde entier. Ainsi naissent les « Protocoles des Sages de Sion ». L'auteur a en fait puisé son inspiration dans le « Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu », un pamphlet contre Napoléon III écrit quatre décennies plus tôt par un Français, Maurice Joly. Dès 1921, la supercherie est démasquée dans un article du *Times* britannique. Mais le mal est fait. Traduits en plusieurs langues, les Protocoles font le tour de l'Europe. Et un certain Adolf Hitler y contribue, en le relayant dans *Mein Kampf* : « Les "Protocoles des Sages de Sion", que les Juifs renient officiellement avec une telle violence, ont montré d'une façon incomparable combien l'existence de ce peuple repose sur un mensonge permanent. "Ce sont des faux", répète en gémissant la "Gazette de Francfort" et elle cherche à en persuader l'univers ; c'est la meilleure preuve qu'ils sont authentiques ». Au fil de l'histoire, même identifiés comme un tissu de mensonges, les Protocoles continuèrent à inspirer les conspirationnistes. Aujourd'hui encore, avec Internet, il suffit de quelques clics pour se les procurer. En 2002, le texte fut même adapté en série télé sur une chaîne égyptienne : « Le cavalier sans monture » sera diffusé dans 17 pays arabes... #

prétendus complots. En effet, le conspirationnisme ne peut être réduit à ses dimensions psychosociologiques. Selon Rudy Reichstadt, animateur du site conspiracywatch.info, «le discours à la fois accusatoire et victimiste qu'il recouvre en fait un efficace outil de diversion. En dissolvant les problèmes dans le chaudron de la conspiration, cette tactique éminemment politique est prise des régimes autoritaires et des leaders populistes en ce qu'elle transforme les opposants en "agents de l'étranger" et les détracteurs en complotteurs»⁸.

Une récente étude néerlandaise⁹ confirme que les sympathisants d'extrême droite et d'extrême gauche sont plus enclins que les autres à verser dans la théorie du complot. En Belgique francophone, le phénomène est politiquement peu affirmé. Seul l'ancien député Laurent Louis¹⁰ n'hésite pas à régulièrement brandir l'étendard du complot. Il a notamment publié à plusieurs reprises une liste de présumés pédophiles liés de près ou de loin à l'affaire Dutroux. Une liste farfelue, comprenant un très grand nombre de notables, qui fait toutefois mouche auprès d'une petite frange de la population qui continue régulièrement à la diffuser sur les réseaux sociaux. En France, le phénomène a pris plus d'ampleur. Jean-Marie Le Pen a ainsi plus d'une fois utilisé la carte du complot pour expliquer certains événements (11 septembre, Charlie Hebdo). Un proche du FN français, le sulfureux Alain Soral, use et abuse de la méthode pour dénoncer un vaste complot juif. Dieudonné, plusieurs fois candidat sur une liste anti-sioniste, n'hésite pas à faire de même dans des vidéos, postées sur YouTube, qui touchent parfois plus d'un million de personnes, principalement des jeunes. Dans bien des cas, Dieudonné et Soral s'emploient à brouiller les pistes dans les messages qu'ils véhiculent. La vision du monde qui se dégage du matériel mis en circulation par cette mouvance promet l'effacement de toute distinction de nature entre régimes autoritaires et démocraties libérales et récuse toute législation antiraciste sous prétexte de défense de la liberté d'expression. Elle rejette aussi la pertinence du clivage



Après les attentats du 11 septembre 2001, les théories complotistes ont connu un essor fulgurant avec Internet.

gauche-droite, le véritable clivage étant selon elle celui qui sépare «le Système» de ceux qui lui résistent. Elle est de ce fait marquée par une très vive défiance à l'égard des institutions démocratiques. Les autorités officielles (politiques, judiciaires...), les corps intermédiaires (partis, syndicats...) et surtout la presse sont vus comme irrémédiablement corrompus.

Quel remède ?

On l'a compris, contrer ces théories du complot s'avère particulièrement compliqué tant leur dynamique est efficace. Investir l'école, les médias traditionnels ou même les médias numériques avec une contre-argumentation est nécessaire, mais ne suffira pas. En effet, même en les démontant les unes après les autres, de nouvelles théories apparaîtront aussitôt. Cela étant, il importe tout de même de sensibiliser et former les citoyens, et principalement les jeunes, à l'esprit critique. Pour Gérard Bronner, il s'agit de «les doter d'une boussole assez solide pour s'orienter dans cet univers d'information qu'est devenu l'espace contemporain»¹¹. Mais c'est cette même boussole qui doit servir à ne pas tomber dans l'excès inverse : il serait en effet particulièrement dangereux de taxer de conspirationniste toute

personne ou tout groupe de personnes tentés par la remise en question des versions officielles. Douter du pouvoir en place, contester les discours issus des élites : tout cela fait en effet partie de la logique même de nos fondements démocratiques. Dans ce débat, le travers ultime serait d'utiliser ces mouvances complotistes afin de traquer, voire d'interdire toute voix discordante. Là où, au contraire, la réponse doit venir de la résurgence d'un débat démocratique de qualité. #

1. http://www.alterinfo.net/Attentat-terroriste-a-Paris-Le-Mossad-a-t-il-exauce-les-voeux-de-Charlie-Hebdo_a109415.html

2. Propos issus d'un article paru dans le journal *Le Monde* 2, «Le retour de la théorie du complot. Entretien avec le politologue Pierre-André Taguieff», supplément du 5 novembre 2005.

3. Propos tenus lors de l'émission radio «Matin Première» sur *La Première*, le 22 janvier 2015.

4. Emmanuel Kreis, *Les puissances de l'ombre. Jésuites, francs-maçons, réactionnaires... la théorie du complot dans les textes*, Anthologie réunie par CNRS Éditions, 2009.

5. <http://www.challenges.fr/politique/20150119.CHA2323/charlie-hebdo-comment-se-developpent-les-theories-du-complot.html>

6. Ce que confirme un sondage intitulé «Les Français et les propos haineux sur Internet», réalisé en France par *Opinion way*, suite aux attentats de Charlie Hebdo.

7. <http://www.challenges.fr/politique/20150119.CHA2323/charlie-hebdo-comment-se-developpent-les-theories-du-complot.html>

8. Rudy Reichstadt, «Conspirationnisme : un état des lieux», in Note n° 11 - Fondation Jean-Jaurès, Observatoire des radicalités politiques, février 2015.

9. Jan-Willem van Prooijen, André P. M. Krouwel et Thomas V. Pollet, *Political Extremism Predicts Belief in Conspiracy Theories*, VU University Amsterdam et ZNSCR, Amsterdam, janvier 2015.

10. Parti populaire, puis Debout les Belges.

11. Voir : <http://dossiers.lalibre.be/complot/>

Alternative

Au-delà du PIB

> Laure MALCHAIR (*)

Contrairement à ce que laisse penser l'usage que nous faisons du produit intérieur brut (PIB), la relation entre revenu et bien-être est loin d'être linéaire, particulièrement dans les sociétés industrielles et post-industrielles. La crise multiforme que nous vivons ne serait-elle pas l'occasion de questionner nos repères, de tenter des expériences nouvelles et de réellement se servir d'indicateurs différents? Analyse.

Face aux enjeux immenses de notre époque, la principale solution mise en avant par nos responsables politiques et leurs experts financiers reste, encore et toujours, le renforcement (ou la relance) de la croissance. On sait pourtant combien les modes de production et de consommation sont tout simplement devenus insoutenables, tant au niveau individuel qu'à l'échelle planétaire. Tim Jackson souligne que «la vision du progrès social qui nous meut – fondée sur l'expansion permanente de nos désirs matériels – est fondamentalement intenable. (...) En recherchant la bonne vie aujourd'hui, nous érodon systématiquement la base du bien-être de demain»¹.

À côté du mal-être d'un nombre croissant de citoyens et des disparités de revenus énormes (entre régions, pays, citoyens) que la croissance de ces dernières décennies n'a nulle part contribué à faire diminuer, nous sommes aussi confrontés aux limites de la planète. Réfléchir à la soutenabilité se présente donc comme un impératif en termes sociaux et environnementaux.

Le PIB, trop (et mal) aimé

Pour rappel, d'un point de vue technique, le PIB nous informe sur la création de richesses marchandes et monétaires d'un pays. Il est en quelque sorte le thermomètre qui permet d'évaluer la situation économique d'un pays dans le temps et de comparer les performances des États entre eux².

Le PIB a été construit pour être l'un des éléments clés des comptabilités nationales et pas pour mesurer la qualité de la croissance! Il ne représente que la valeur monétaire de la production d'un pays. Le PIB ne prend donc pas en compte certains pans entiers de la vie des citoyens. Les activités non marchandes, telles que le travail bénévole, ne s'y trouvent ainsi pas incluses. Il n'informe pas non

plus sur la répartition des richesses dans un pays donné et ne peut donc pas être utilisé pour connaître l'inégalité sociale. Au Pérou par exemple, malgré un taux de croissance de 5%, la pauvreté a augmenté dans huit régions du pays, alors qu'on ne cesse de dire combien ce pays est «sur la bonne voie» grâce à la progression de son PIB. En tant qu'indicateur de flux, le PIB est également impuissant à nous renseigner sur la gestion des patrimoines, des stocks (naturels par exemple) dans lesquels nous puisons, ou sur les «externalités» de la production³.

Et pourtant, malgré ces limites (et d'autres) largement reconnues, le PIB, alors qu'il avait été conçu pour un usage strictement technique et restreint, a progressivement glissé vers le rôle d'«indicateur de prospérité». On lui attribue ainsi depuis des années la responsabilité de fournir une représentation du niveau de la santé globale des pays par l'association de croissance à richesse et de richesse à bien-être. En d'autres termes, qui dit PIB en augmentation dit bonne santé économique, et donc évolution positive et bien-être pour les citoyens. Le côté incontournable du PIB est révélateur de certains choix et priorités... Il renforce autant qu'il reflète l'obsession de nos sociétés pour la croissance.

Voilà pourtant des années qu'a été démontré (et qu'est ressenti) le «paradoxe du bien-être»⁴ et bien plus longtemps encore que la sagesse populaire nous transmet que «l'argent ne fait pas le bonheur». Nombreux sont ceux qui, dans la sphère économique comme politique, soulignent combien ce glissement est préoccupant: «l'utilisation massive et inconsidérée du PIB par les économistes travaillant dans le privé comme dans le public, par les décideurs politiques, par le corps enseignant et par les journalistes a entraîné l'acceptation inconsidérée de cette base d'élaboration des politiques dans la société au sens large également»⁵.

Nous sommes ici au cœur de la responsabilité politique et de nos projets collectifs. Il s'agit moins

1. Tim Jackson, *Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*, Etopia, De Boeck, 2010, p. 20.

2. Notons que, depuis le mois de septembre 2014, les États membres de l'Union européenne sont tenus d'inclure dans leurs statistiques économiques, les activités illégales menées sur leur territoire, telles que le trafic de drogue, la prostitution ou encore la contrebande.

3. On entend par «externalité» le fait que l'activité d'un agent affecte le bien-être ou la satisfaction d'un autre sans qu'il y ait de compensation pour cet effet.

4. Un économiste américain, Richard Easterlin, a cherché dans les années 70 à comprendre si et dans quelles conditions l'argent pouvait augmenter notre satisfaction de vie. Son constat était le suivant: la richesse (ou plutôt l'augmentation de revenus) améliore le niveau de bien-être, mais seulement jusqu'à un certain point. Passé ce seuil de richesse ou de développement économique, la satisfaction de vie va stagner, et les gens ne se déclareront pas plus heureux, même si la croissance économique se poursuit de façon régulière (voir: Richard A. Easterlin, «Does economic growth improve the human lot?», in David, P.A, Melvin, W.R. (Eds.), *Nations and Households in Economic Growth*, New York, Academic Press, 1974, pp. 89-125).

5. Tom Dedeurwaerdere, *Les sciences du développement durable pour régir la transition vers la durabilité forte*, Rapport préparé dans le contexte de l'appel d'offres sur la rédaction d'un «Rapport scientifique sur l'organisation de la science», avec le soutien du ministre du Développement durable et de l'Administration publique du gouvernement wallon, janvier 2013, p. 57.

de jeter l'opprobre sur le PIB que sur son usage et de se reposer les bonnes questions : à quoi servent les indicateurs que nous choisissons ? Que disent-ils de nos choix de société ? Qui les mesure ?

(Re)définir la prospérité

Depuis des décennies, tant dans les cercles académiques que politiques, on évalue l'opportunité de mesurer autre chose que la croissance pour rendre compte des dimensions importantes de la vie des citoyens, on cherche à déterminer la meilleure façon de le faire et sur quels facteurs se baser. L'enjeu est de taille, et les difficultés se présentent dès l'instant même où l'on cherche à définir ce qui contribue au bien-être dans nos sociétés dites « développées » et ce qui permettra aux générations futures de bien vivre. Et, si l'on s'accorde autour de certains éléments, il faut bien se rendre à l'évidence qu'il n'existe pas de définition objective du bien-être...

Construire un indicateur alternatif ou complémentaire au PIB, c'est nécessairement véhiculer une certaine idée du bien-vivre et de la prospérité, ne serait-ce que par le choix des différentes modalités entrant dans sa composition et de leur éventuelle pondération. En effet, en amont des calculs statistiques et « mises en nombre » se trouvent toujours des négociations et des choix véhiculant des valeurs et ayant des conséquences sur la façon dont nous percevons le monde. Le PIB n'est pas plus « neutre » à cet égard qu'un autre indicateur. Par ailleurs, un autre élément qui risque de devenir un écueil est la tentation de tout mesurer et de tout quantifier.

Le « bonheur » du Bhoutan

Le Bhoutan a mis au point son propre indicateur : le « Bonheur national brut » (GHI en anglais). Celui-ci repose sur neuf domaines, considérés d'égale importance dans la poursuite du bonheur : bien-être psychologique, emploi du temps, vitalité de la communauté de vie, diversité culturelle, résilience écologique, niveau de vie, santé, éducation et bonne gouvernance.

Outre l'intérêt de l'avoir posé au centre du projet national, l'exemple est intéressant parce que son élaboration s'est basée sur une enquête menée auprès de 7.142 personnes, issues des 20 districts que compte le Bhoutan et représentatives aussi bien des zones rurales qu'urbaines. Mais cet indicateur n'en est qu'à ses premières années, et il faudra voir si le gouvernement acceptera ses enseignements... #

Ces débats ne sont pas neufs. En réalité, la question du « quoi, qui et comment » mesurer la véritable prospérité avait déjà été formulée dans les années 70. Il a toutefois fallu attendre les années 90 pour voir émerger les premières tentatives concrètes d'indicateurs alternatifs ou complémentaires au PIB. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a créé, par exemple, l'un des premiers (et plus connus) indicateurs de niveau mondial : l'Indicateur de développement humain (IDH), puis l'Indice de santé sociale (ISS).

Depuis lors, une foule d'initiatives et de réflexions, à vocation plus ou moins locale ou globale, plus ou moins réalistes ou fantaisistes, ont fait vivre et progresser le débat⁶. À chaque fois se révèlent un esprit et une empreinte idéologique sous-jacents.

Enjeu démocratique au cœur des débats

Il est évident que les indicateurs ne seront jamais, à eux seuls, la réponse entière à la question de la soutenabilité, mais, en intégrant des préoccupations diversifiées, ils doivent attirer l'attention des responsables politiques sur autre chose que les résultats économiques. Il y a aujourd'hui une vraie nécessité de revitaliser la démocratie. La réflexion autour d'un « au-delà du PIB » est une porte d'entrée intéressante à cet égard, les citoyens pouvant être consultés sur les dimensions constitutives du bien-être collectif et sur un projet de société présent et à construire.

On constate, hélas trop souvent, que ces indicateurs restent entre les mains des experts et influencent fort peu les décisions prises par des autorités publiques focalisées sur les résultats économiques. S'il est loin d'être évident, techniquement, de concevoir de nouveaux indicateurs et que les experts sont donc indispensables, l'enjeu central de la mesure de la prospérité est politique : il s'agit d'inventer les moyens d'assurer le bien-être des générations actuelles et futures ! En d'autres termes, orienter la boussole différemment pour mieux voir où agir afin d'aller dans la direction d'un choix de société équilibré et porteur de bien-être pour les citoyens. À chacun de définir l'outil pour y parvenir, de choisir un set limité d'indicateurs ou un éventail plus large.

Croiser des logiques ascendantes, basées sur la participation active des citoyens, et des logiques descendantes, des politiques vers les citoyens, serait une piste intéressante pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés par un groupe donné⁷. Mais pour cela, une articulation devrait exister entre des indicateurs permettant de faire émerger des ques-

6. Pour en savoir plus, voir : Laure Malchair, *Et si l'économie nous parlait du bonheur*, Couleur livres, 2013.

7. En ligne avec les objectifs du Conseil de l'Europe dans ses travaux sur le « bien-être pour tous » de 2008 et sa « Nouvelle stratégie pour la cohésion sociale » approuvée en juillet 2010.

tions relevant d'enjeux planétaires ou de la gestion des biens communs et d'autres apportant la vision des réalités à un niveau local.

Éviter les solutions du type « valables pour tous et en tous lieux » en organisant la participation citoyenne constitue indéniablement un défi de grande ampleur, mais aussi une piste concrète d'engagement pour des citoyens se sentant parfois au ban des décisions les concernant. Cette dynamique permettrait en outre de développer la conviction que le bien-être individuel est indissociable du bien-être de tous⁸.

L'exemple de la Wallonie

En novembre 2012, le gouvernement wallon a décidé de se doter d'un set d'indicateurs synthétiques complémentaires au PIB. « L'objectif du gouvernement (wallon) est de sortir d'une vision simpliste, de compléter le PIB avec d'autres regards tout aussi importants afin de disposer d'une vision à 360° du développement de la Wallonie »⁹. Les premiers résultats de trois des cinq indicateurs annoncés (Indice des conditions de bien-être [IBCE], Indice de situation sociale [ISS] et Empreinte écologique et biocapacité) ont été publiés en mai 2014. Un second exercice relatif à l'IBCE et l'ISS a été présenté le 29 juin 2015.

Il est intéressant de souligner que ces indicateurs ont fait l'objet d'une « commande » par le politique, préoccupé à la fois par les dimensions socioéconomiques et environnementales. Cet outil doit donc permettre le pilotage de l'action politique pour établir des priorités et des plans d'action en vue d'atteindre les objectifs fixés concernant le bien-être collectif durable. Il doit aussi servir d'outil d'évaluation de l'impact des actions. La question qui se pose encore aujourd'hui est de savoir si le format choisi permet à la société civile de disposer d'instruments de suivi, de contrôle, et éventuellement de pression, sur l'autorité publique.

Pour les initiateurs du projet, il était important de ne pas tomber dans l'écueil d'un débat de type « technocratique », monopolisé par quelques spécialistes. Au total, ce sont donc 1.200 citoyens, représentant la diversité des 15 communes « volontaires » du projet, qui ont été amenés à proposer et à débattre de critères de bien-être. À noter : le processus lui-même et la « mise en lien » des citoyens de communes différentes se sont révélés aussi riches que la concrétisation des indicateurs, démontrant l'intérêt de la participation citoyenne dont nous parlions plus haut.

Ces nouveaux indicateurs vivent leurs premières années. La carte de la Wallonie qui en est issue présente(ra) à chaque édition un reflet plus

précis de la réalité sur le terrain. Le premier indicateur présenté en juin est celui des conditions du bien-être (ICBE). Il ne s'agit donc pas d'un indice du bien-être. La nuance est de taille ! Cet indice se limite à mettre en évidence les atouts dont dispose chaque commune pour assurer le bien-être de ses citoyens, et ce afin d'identifier des axes sur lesquels les décideurs doivent travailler en priorité¹⁰. On constate que les dimensions qui sont le plus en relation avec l'ICBE sont l'emploi, les revenus, les relations familiales et la sécurité, ce qui confirme l'idée que « le bien-être est loin de n'être qu'une question de moyens de vie, fondamentaux certes, mais que les composantes plus immatérielles du bien-être doivent être prises en considération »¹¹. Par rapport à l'année 2014, une amélioration très légère de l'ICBE au niveau régional est confirmée, et ce, surtout pour les zones rurales.

Le deuxième indicateur présenté cette année est l'indice de situation sociale (ISS), qui vise à prendre en compte les enjeux multiples du progrès social et

“ En 2012, le gouvernement wallon a décidé de se doter d'un set d'indicateurs synthétiques complémentaires au PIB. ”

leurs évolutions temporelles. Il se prononce à la fois sur l'état de la société et sur celui des déséquilibres socioéconomiques. Les chiffres de l'ISS témoignent d'une hausse des inégalités depuis l'année passée et, globalement, d'une situation sociale qui se dégrade depuis une dizaine d'années¹².

Conclusion

Le processus de création des indicateurs complémentaires touche véritablement le cœur même des défis de notre vie en société. Nous traversons une période difficile où les enjeux, locaux et globaux, ne sont guère aisés à démêler et où les citoyens ont de moins en moins le sentiment de pouvoir peser sur les décisions collectives, les choix politiques et leur destin commun. Les scientifiques et les politiques ont pourtant besoin que les citoyens réfléchissent, se positionnent et agissent. Il est donc important d'impliquer tous les acteurs de cette société autour des questions de mesure de la prospérité et d'articuler des outils de mesure de types et de portées différents. Il en va du bon fonctionnement de notre démocratie et de la réussite de la transition vers une société plus durable. #

(*) Responsable de projets pédagogiques et de l'Afrique centrale à la Commission Justice et Paix

8. La co-construction est précisément ce que de nombreuses initiatives d'indicateurs complémentaires ont tenté, surtout à un niveau local. On peut épingler notamment les expériences de Jacksonville aux États-Unis (www.jcci.org) ou de l'ISBET en Bretagne (www.lafabriquedusocial.fr/initiatives/38-isbet.html).

9. « La Wallonie veut regarder par-delà le seul PIB », in *Le Soir*, 14 mai 2013.

10. Pour plus de détails, voir : www.iweps.be/indicateurs-complementaires-au-pib-lindice-des-conditions-de-bien-etre-2015

11. Rapport IWEPS, « Indicateurs complémentaires au PIB - L'Indice des conditions de bien-être - 2015 », p. 29.

12. Pour plus de détails, voir : www.iweps.be/indicateurs-complementaires-au-pib-lindice-de-situation-sociale-2015

Divertissement

Quand la politique se mêle aux séries TV

> Sarah SEPULCHRE (*)

House of Cards, *Borgen*, *Les hommes de l'ombre*... La sphère politique semble omniprésente dans les séries télévisées. Mais, à l'heure où la politique suscite de vives méfiances d'une partie de la population, comment expliquer cet engouement ?

Cela ne vous aura probablement pas échappé : cet été, la RTBF a programmé la deuxième saison de la série-événement *House of Cards* qui met en scène Francis J. Underwood, alias Kevin Spacey, dans les arcanes de la Maison-Blanche. Une série politique de haut vol qui intrigue tant par son succès critique que public.

D'après Marlène Coulomb-Gully et Jean-Pierre Esquenazi¹, une série est politique quand sa "base" appartient à cette sphère. La base d'un récit, c'est le contexte dans lequel il se déroule. La base de *Grey's Anatomy* est la médecine ; celle de *Homeland*, l'univers des renseignements ; celle de *Fais pas ci, fais pas ça*, la famille. Une série politique met donc en scène des lieux, des professionnels, des thèmes liés à cet univers. Les deux auteurs constatent un nombre croissant de ce type de récit à la télévision². Un engouement récent ?

La politique, nouvelle star ?

En matière de culture populaire, le marketing des chaînes insiste souvent sur la nouveauté et le « jamais vu ». La série *Aux frontières du réel* était annoncée comme une association inédite entre policier et fantastique. C'était oublier un peu vite *La brigade des maléfices* (1971) ou *Dossiers brûlants* (1974). Cependant, pour une fois, on assiste à l'apparition d'un phénomène assez neuf. En effet, quand on fouille dans les archives télévisuelles, on ne trouve pas de séries politiques avant les années 80 et les pionnières sont largement oubliées du grand public³. Les premiers succès importants éclatent au tournant de l'an 2000 : *Spin City* (1996) et *À la Maison-Blanche* (1999). Cette dernière marque tellement les esprits que plusieurs créations plus

récentes revendiquent la filiation. Ainsi, *Mister Sterling* (2003) s'intéresse aussi aux coulisses du pouvoir, mais depuis le point de vue d'un député. *Commander in Chief* (2005) s'annonce comme une version féminine d'*À la Maison-Blanche*. Par ricochet, *l'État de grâce* (2006), une série française où une femme accède à la présidence de l'Hexagone, prétend être inspirée par *Commander in Chief*, ce qui en fait une petite fille d'*À la Maison-Blanche*.

Nouveauté et reproductions

Ce qui vient d'être décrit est, en fait, le cycle de vie normal d'un genre fictionnel. Au sujet du cinéma, Raphaëlle Moine⁴ a montré comment un petit nombre de films, parfois un seul, suffit à lancer un format. L'industrie culturelle minimise toujours les risques. Quand un long métrage ou une série rencontre le succès, les producteurs tentent donc de le dupliquer et proposent des fictions proches. Ces œuvres, plus ou moins heureuses, finissent par créer une catégorie identifiable. Mais ces copies se heurtent à une autre règle du marché culturel : les plagiats ne marchent pas. En même temps qu'ils perpétuent une formule gagnante, les scénaristes doivent donc apporter des variations qui relancent l'intérêt des spectateurs. À chaque création, le genre s'étoffe et se dilue simultanément. Le cycle se clôt quand les changements sont tels qu'on assiste à l'apparition d'une nouvelle catégorie. C'est exactement ce qui se produit avec les séries politiques.

Dans les années 1990, les feuilletons se déroulant dans des milieux professionnels ont la cote. Les séries policières ont lancé le mouvement en déplaçant l'intérêt de la stricte enquête ou de l'action vers l'exploration du métier (*Capitaine Furillo*, *Miami Vice*). Quand les téléspectateurs se fatiguent, les

1. Marlène Coulomb-Gully et Jean-Pierre Esquenazi, « Fiction et politique : doubles jeux », *Mots. Les langages du politique*, 2012, n° 99, p. 9.

2. Le dossier du numéro 99 de la revue *Mots. Les langages du politique*, dirigé par Marlène Coulomb-Gully et Jean-Pierre Esquenazi, est consacré à ce sujet.

3. *Yes Minister* en 1980, *Yes Prime Minister* en 1986 et *The New Statesman* en 1987, qui sont toutes des séries britanniques.

4. Raphaëlle Moine, *Les genres du cinéma*, Paris, Armand Colin, 2005.

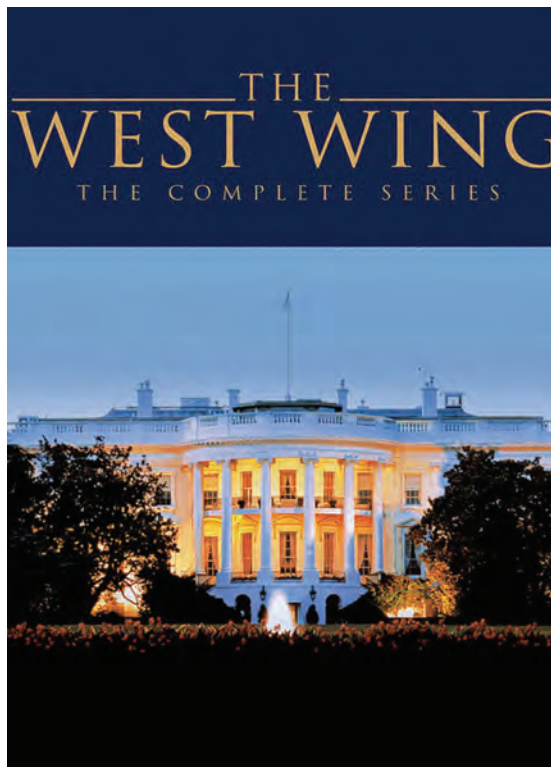
créateurs tournent le regard vers d'autres corporations, à commencer par les médecins (*Urgences*) ou les enseignants (*Boston Public*). La série *À la Maison-Blanche* est le résultat de cette recherche de nouveaux environnements. À l'heure actuelle, le genre de la fiction politique a beaucoup évolué, illustrant parfaitement ce cycle. Du président, on est passé à des niveaux de pouvoir moins connus (député dans *The Honourable Woman*, ministre dans *Madam Secretary*), à des confréries différentes (les spécialistes en communication dans *Les hommes de l'ombre* ou *Borgen*), à des personnages moins héroïques (Tom Kane dans *Boss*).

Fuite ou plongée dans le réel ?

Une question évidemment se pose : au moment où la politique est en crise, pourquoi les téléspectateurs se prennent-ils de passion pour ces séries ? La réponse à cette interrogation est extrêmement complexe et mobilise des facteurs très variés. On peut modéliser deux propositions *a priori* opposées : la recherche ou la fuite du réel.

Jean-Pierre Esquenazi et Marlène Coulomb-Gully⁵ avancent l'hypothèse que les récits comblent les vides d'une information insipide. C'est une thèse récurrente dans les travaux du premier : les histoires seraient porteuses d'une vérité, différente de la vérité scientifique ou historique, mais qui mérite d'être prise en compte⁶. « (...) L'on redécouvre aujourd'hui les vertus heuristiques de la fiction (...) »⁷. Or, dans cet exercice de description du monde, les fictions télévisuelles bénéficient d'avantages indéniables. Elles ont le luxe du temps. *House of Cards* compte 3 saisons, 39 épisodes, soit 35 heures de temps d'écran. Cela offre des possibilités plus riches que les 90 secondes que durent les séquences du JT ou même les 90 minutes d'un documentaire. Par ailleurs, les événements que narrent les feuilletons sont intégrés dans une narration qui leur donne sens et cohérence. Ils sont entremêlés à d'autres faits qui peuvent les éclairer autrement. Ils sont portés par des personnages dont on connaît les histoires, les motivations, les valeurs. Ils font parfois l'objet de débats entre plusieurs protagonistes. Bref, les séries ont les moyens de dépeindre un monde, de dérouler des parcours avec des hauts et des bas, des causes et des conséquences, de dévoiler comment fonctionne un milieu. Le succès des fictions politiques pourrait être compris comme une volonté des spectateurs de se plonger dans cette sphère professionnelle.

À l'inverse, Marjolaine Boutet constate qu'À la Maison-Blanche rencontre le succès au moment où



La série À la Maison-Blanche a été la première série politique à gros succès.

Bill Clinton est mis en cause par l'affaire Lewinsky. « *The West Wing*⁸ a donc offert aux Américains un président modèle, leur permettant d'oublier un peu la "fin de règne" en demi-teinte de Clinton en 1999-2000 »⁹. Il est vrai que les personnages de séries sont souvent hors du commun. David Palmer (*24h*), Mackenzie Allen (*Commander in Chief*), Birgitte Nyborg (*Borgen*) sont des chefs d'État exceptionnels. À l'opposé du spectre, les méchants sont d'un machiavélisme exceptionnel (Francis Underwood de *House of Cards*). Cette distance avec le réel peut aussi se lire dans les thèmes abordés. Les séries télévisées nous plongent dans un univers de politique internationale (*Madam Secretary*, *L'État de grâce*), de grandes figures (*The Kennedys*, *L'École du pouvoir*), de menaces terroristes (*Agent X*), de campagnes rocambolesques (*Hénaut Président*). Quand les créateurs se tournent vers la politique communale, c'est celle de New York (*Spin City*) ou Chicago (*Boss*). Les fictions ne s'intéressent pas aux voiries, au chômage, aux inaugurations d'école, aux débats parlementaires, aux jours normaux. C'est bien une évasion que les fictions offrent.

En fait, le succès des séries politiques, peut-être de toutes les séries, doit se comprendre en tenant

5. Marlène Coulomb-Gully et Jean-Pierre Esquenazi, *op. cit.*, p. 6.

6. Jean-Pierre Esquenazi, *La vérité de la fiction. Comment peut-on croire que les récits de fiction nous parlent sérieusement de la réalité ?*, Paris, Hermès et Lavoisier, 2009.

7. Marlène Coulomb-Gully et Jean-Pierre Esquenazi, *op. cit.*, p. 7.

8. C'est le titre anglais de la série.

9. Marjolaine Boutet, « Le président des États-Unis, héros de série télévisée. La figure présidentielle dans les séries américaines récentes », *Le Temps des médias*, 2008/1, n° 10, p. 162.



Dernier héritier en date des séries politiques, House of Cards nous plonge dans les tractations entre les pouvoirs législatif et exécutif américains et montre l'influence des lobbies dans ce système.

compte de ce paradoxe. Les fictions télévisuelles permettent simultanément d'explorer un univers et de s'évader. Il est d'ailleurs probable qu'en tant que téléspectateurs, nous activons deux types de lectures. Certains éléments sont considérés comme crédibles et alimentent nos représentations du monde. D'autres nous incitent, dans le même temps, à jouir du plaisir de la fiction (le physique d'un acteur, une photographie esthétisante, un truc de scénario qui est reconnu et apprécié, etc.). Mais, peut-on faire confiance à ces récits? Les images générées ne seraient-elles pas de dangereux miroirs aux alouettes?

À l'école du pouvoir

Dans un article passionnant, Damien Connill s'intéresse aux épisodes d'*À la Maison-Blanche* centrés sur le discours sur l'état de l'Union. Ce dernier est un moment institutionnel important aux États-Unis. En janvier, chaque président du pays, for-

mule les raisons qui rassemblent les Américains¹⁰. Le chef de l'État fictif s'acquitte également de cette tâche. Selon le chercheur, c'est l'occasion de mettre en scène ce discours, mais aussi d'en expliquer le protocole, la fonction, la manière dont on l'écrit... «Ainsi, la série *À la Maison-Blanche* propose une véritable mise en scène de la Constitution des États-Unis»¹¹. Damien Connill considère que la production diffuse une forme de savoir: les représentations sociales. Il cite d'ailleurs la définition de Denise Jodelet, il s'agit d'une «forme de connaissance, socialement élaborée et partagée (...) concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social»¹².

Ce n'est pas le premier auteur à prétendre que les séries télévisées nous apprennent des choses¹³. Sabine Chalvon-Demersay a regardé *Urgences* avec des professionnels de la santé. Ces derniers constatent que la fiction propose à la fois des descriptions exactes et exagérées. Le matériel utilisé, les rapports hiérarchiques, la description de la fatigue, entre autres, leur semblent assez justes. Par contre, les patients sont trop nombreux et souffrent de pathologies plus graves que ce que les services d'urgences sont amenés à traiter au quotidien. Les médecins considèrent cependant que le feuilleton permet une familiarité avec le monde hospitalier qui est bénéfique. Quand ils sont admis en clinique, les patients ont moins peur, car ils reconnaissent certains éléments.

La plupart des fictions politiques permettent ainsi d'approcher ce monde. Regarder *Borgen* permet de comprendre comment se forme un gouvernement de coalition, comment un Premier ministre dirige son équipe, comment sont organisées les conférences de presse. *House of Cards* nous plonge dans les tractations entre le pouvoir législatif (le Congrès) et l'exécutif américain (le gouvernement et le président) autour d'une réforme du système scolaire. Les scénarios nous font visiter les lieux incontournables de la politique américaine.

Les séries permettent donc une certaine forme de transmission. Celles dont la "base" est politique ont le potentiel de nous expliquer les arcanes du pouvoir. Mais, en tant que fictions, elles comportent un certain nombre d'exagérations ou de raccourcis rendus nécessaires par les contraintes du genre. Elles ont également pour fonction de nous distraire, notamment en présentant des événements et/ou des personnages exceptionnels. Les séries, comme n'importe quel programme télévisuel d'ailleurs, ne sont pas des reflets exacts de la réalité. Elles en sont cependant des révélateurs. #

(*) Professeure à l'École de communication de l'Université catholique de Louvain

10. Damien Connill, « Le discours sur l'état de l'Union, *The West Wing* et l'imaginaire constitutionnel », *Pouvoirs*, 2014/1, n° 148, p. 152.

11. Damien Connill, *ibid.*, p. 155.


12. Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1997, p. 53, citée par Damien Connill, *ibid.*, p. 158.

13. Barbara Villez a ainsi montré que les séries comportent des savoirs techniques sur le système judiciaire: les domaines du droit, le vocabulaire juridique, le personnel de la justice... Voir: Barbara Villez, *Séries télé, Visions de la justice*, Paris, PUF, 2005.

14. Les spécialistes parlent de savoirs informels véhiculés par une éducation informelle (tout ce qui ne relève pas de l'institution scolaire) et acquise par apprentissage implicite. Cf. Daniel Jacobi, « Savoirs non formels ou apprentissages implicites? », *Recherches en communication*, 2001, n° 15.



INTERVIEW



Marc SINNAEVE
Professeur de journalisme à l'IHECS

Sandrine LEVEQUE, Denis RUELLAN (dir.), *Journalistes engagés*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2010, 180 pages.

Le *slow* journalisme : la panacée ?

Le *slow* journalisme est un journalisme qui prône un retour à une approche plus lente et plus fouillée du métier. En réaction aux flux permanents d'informations que sont Internet ou les télévisions d'informations continues, son émergence est la bienvenue. Pour Marc Sinnaeve, cette réponse doit cependant être analysée dans le cadre plus global de la crise que connaît la presse depuis les années 80. Entretien.

Peut-on affirmer que la presse belge souffre d'une baisse de qualité ?

Je parlerais plutôt d'un sentiment d'insatisfaction assez général vis-à-vis de l'information. Ce n'est pas neuf ni propre à la Belgique. En France, un baromètre (*La Croix TNS-Sofres*) fait d'ailleurs apparaître, depuis 1987 déjà, la méfiance et le manque de crédibilité dont souffre l'information « *mains-tream* ».

Comment expliquer ce phénomène d'insatisfaction générale ?

Globalement, il y a deux évolutions majeures qui peuvent l'expliquer : ce que j'appellerais la « dépolitisation » de l'information et sa « spectacularisation ». Des concepts sur lesquels je reviendrai plus tard. Deux grandes catégories de facteurs peuvent toutefois déjà expliquer ces évolutions : la première, c'est le « cadre de production de l'information », c'est-à-dire les contraintes de production. On se situe là dans un cadre macroéconomique qui a néanmoins des incidences sur la manière d'exercer le métier de journaliste. La deuxième, ce sont les « cadrages de l'information », à savoir les lunettes avec lesquelles les journalistes vont choisir (ou ne pas choisir) de traiter l'information. Là, l'analyse porte plus sur les pratiques microprofessionnelles.

Pouvez-vous expliciter ?

Le cadre de production, c'est, depuis les années 80, celui de la rentabilité exigée. C'est l'époque de la libéralisation de l'audiovisuel. Pour les journalistes et les patrons de presse, le pôle marchand a alors nettement pris l'ascendant sur le pôle cultu-

rel. Une énorme manne d'argent s'est déversée sur l'audiovisuel, principalement vers la télévision, qui est devenue un média hégémonique au niveau de la consommation de l'information. Dans ce nouveau monde, ultra concurrentiel, la presse écrite a majoritairement renoncé à développer sa spécificité. Au contraire, elle a choisi de s'aligner sur la télévision au niveau de ses formats : c'est le début du règne du court, du vite et du simple. Le règne de l'image aussi. Le pari des patrons de presse écrite, c'était d'espérer recueillir ainsi les miettes de la manne publicitaire. Ils pensaient que, par mimétisme, les gens souhaiteraient retrouver dans leur quotidien les mêmes formats et la même grammaire que la veille, au JT. Ce pari a échoué : les audiences de la presse écrite sont en baisse continue depuis lors, contrairement à celles de la télévision.

Quelles ont été les conséquences de cette logique de concurrence exacerbée ?

Elles sont symbolisées par les fameux propos de Patrick Lelay, ancien patron de TF1 pour qui la télévision est là « pour vendre du temps de cerveau disponible à Coca-Cola ». Disponible, cela signifie à ses yeux « qui ne fonctionne pas ». Ou plutôt « qui fonctionne sur un seul mode » : celui de l'image, de la passion, de l'émotion. Mais plus du tout sur celui de la réflexion. C'est là qu'interviennent pour moi les idées de « dépolitisation » et de « spectacularisation » de l'information. La dépolitisation, c'est cette idée que, pour avoir une audience maximale, on anesthésie le cerveau en empêchant les gens de zapper. Cette vision consensualiste, qui ne divise pas l'audience, qui ne la fait pas réfléchir, s'est éga-



lement imposée à la presse écrite, par effet d'entraînement. On obtient ce phénomène en multipliant les effets d'émotion, de sidération, d'accélération du tempo : plus on a de sujets, moins on a le temps de prendre de respirations cérébrales. La spectacularisation, quant à elle, on la vit dans tous ces dispositifs d'accroche d'audience qui sont conçus sur le registre du spectacle et qu'on retrouve dans un JT : préférence pour le témoignage au détriment de l'analyse, dispositif théâtral de présentation, avec décor spécialement aménagé, ton grave ou enjoué, multiplication des directs et des éditions spéciales... La presse écrite fonctionne de la même façon à travers ses propres lieux d'accroche : les Unes et les titrailes sont agressives, même dans les journaux de qualité belges, à l'exception peut-être de *L'Echo* qui fait très peu de concessions à la loi du spectacle.

“ *La dépolitisation, c'est aussi cette incapacité, dans la lecture journalistique, à relier les éléments entre eux.* ”

Vous abordez également les « cadrages de l'information » qui concourent eux aussi à cette dépolitisation et à cette spectacularisation...

Effectivement, au niveau des pratiques microprofessionnelles du journaliste, il existe toute une série de cadrages qui mènent à ces dérives : la personnalisation à outrance de l'info, la préférence pour le duel entre les « bons et les méchants » afin de simplifier à outrance (cf. le cas de la Grèce), le goût pour les classements et les palmarès... Tout cela mène à cette info-spectacle et, surtout, empêche la réelle compréhension des événements. Ces cadrages ne nous permettent pas d'envisager les conditions et les structurations d'un événement, c'est-à-dire ses raisons, ses enjeux, ses interactions, ses précédents... Bref, tout ce qui permet de faire des liens, de comprendre.

Un exemple criant, c'est la manière d'aborder la concertation sociale. C'est un sujet très complexe. Avec des liens entre les protagonistes qui peuvent être apparents ou pas, avec un passé, un passif, des conflits qui peuvent être internes ou externes... Pourtant, très souvent, la seule chose que l'on nous montre, ce sont les grèves, soit la partie visible de l'iceberg. Il ne faut dès lors pas s'étonner que les

grèves apparaissent comme une forme de violence quasi gratuite. La dépolitisation, que l'on pourrait aussi appeler « déconflictualisation », c'est aussi cette incapacité, dans la lecture journalistique, à relier les éléments entre eux.

Le slow journalisme arrive-t-il en réaction à l'immédiateté actuelle de l'information ?

L'immédiateté est née avec Internet. Dès ce moment-là, certains journalistes, ceux qui travaillent à la gestion des flux permanents d'informations sont devenus des « instantanistes ». Heureusement, ce n'est encore qu'une petite minorité dans la profession. Par contre, il n'est pas faux d'avancer que cette culture de l'instantané est venue contaminer la façon de penser l'information (ou plutôt de ne pas la penser), y compris chez les journalistes qui travaillent avec une certaine distance temporelle. Cela donne une vision du monde non analytique. La *slow* presse qui se développe aujourd'hui a effectivement le mérite de ralentir le tempo, ce qui est vraiment très intéressant. Mais elle n'est pas la seule à le faire. Il faut souligner que des initiatives en ce sens percolent également de temps à autre dans les médias de masse. Le JT de France 2, mais aussi celui de la RTBF, ont réintégré depuis quelques temps des formats plus longs au cours desquels on donne plus de temps à la diffusion, à la recherche d'informations et à la production de sujets.

On commence enfin à comprendre, dans la stratégie éditoriale, qu'à l'heure où l'information circule à flux permanent sur le Net ou sur les chaînes d'informations continues, il faut arriver à se démarquer. L'immédiateté n'est donc pas une fatalité. C'est un possible parmi d'autres. C'est le management de l'information qui a fait le choix d'étendre le règne de l'immédiateté. Un autre choix aurait pu être d'utiliser le temps gagné grâce aux nouvelles technologies pour fouiller, faire apparaître les enjeux cachés, reproblématiser l'information. Et ce y compris chez les journalistes qui travaillent en télé ou dans un quotidien. Ce n'est donc pas l'apanage de la *slow* presse de prendre le temps, d'autant que celle-ci ne touchera que des « niches ». L'enjeu de ralentir est donc encore plus fondamental dans les médias de masse qui, eux, touchent un public très nombreux.

La slow presse est-elle une réponse crédible à toutes ces dérives journalistiques ?

Bien sûr, mais c'est une réponse évidemment partielle. Avant tout, il faut préciser que la presse dite

« alternative » existe depuis longtemps, bien avant Internet. L'exemple le plus ancien en Belgique, parmi les revues qui sont encore en vie, c'est la *Revue Nouvelle*. La revue *Politique* a également quelques heures de vol, et *Imagine* fêtera l'année prochaine ses 20 ans. Les publications d'éducation permanente, comme *Démocratie* d'ailleurs, existent aussi depuis bien longtemps. Par contre, il y a effectivement un nouveau format qui est apparu : le « mook », contraction de « magazine » et de « book ». D'abord avec *XXI* en France puis, avec *24h01* chez nous. Leur particularité, c'est de réhabiliter le format long, la temporalité pour la production et pour la lecture. Leurs points forts, c'est l'articulation de l'image et du texte, l'image signifiante, la créativité artistique, la mise en page léchée, le plaisir de lire... Il faut cependant observer qu'à la différence d'*Imagine* ou de la *Revue Nouvelle*, la singularité qu'apportent ces *mooks* est plus à trouver dans la forme et les formats que dans le contenu. Ce que j'observe néanmoins dans *XXI* et *24h01*, c'est qu'il n'y a pas de spectacularisation : il y a un autre mode de séduction qui fait plus référence aux codes culturels et éducatifs et moins aux pulsions consuméristes. Mais les

contenus restent relativement dépolitisés. En ce qui concerne *Médor*, j'attends avec impatience leur première publication papier pour juger. Les promesses sont belles : il est question d'avoir un point de vue sur le monde, ce sont des journalistes de talent, capables d'avoir une lecture plus politisée des choses, de faire ces fameux liens dont je parle plus haut, de faire comprendre... Mais je crains que faire une revue d'une centaine de pages, ce soit trop. C'est peut-être paradoxal, mais qui aura le temps de lire tout cela ?

Avez-vous un conseil à leur formuler ?

La remarque générale que je fais à toute cette presse alternative est la suivante : la temporalité de la production est une réponse nécessaire, mais pas suffisante. C'est une des conditions, mais elle est relative. Publier tous les mois ou même tous les trois mois n'est pas forcément synonyme de qualité. La qualité, elle est également possible chez les journalistes qui travaillent dans la presse quotidienne, si on leur laisse le temps de faire leur job convenablement. Aujourd'hui, ce sont des couteaux suisses qui doivent être capables de tout faire en un temps record. Mais même si on les rend à nouveau « mono



Interview croisée *Médor-24h01*

Depuis quelques mois, deux initiatives de presse « au long cours » font parler d'elles en Belgique francophone : il s'agit de 24h01 et de Médor. Nous avons rencontré Quentin Jardon (rédacteur en chef de 24h01) et Olivier Bailly (Médor) pour mieux comprendre leurs projets et leurs motivations.

Quel est votre projet éditorial, en quelques mots ?

Quentin Jardon : *24h01*, c'est un « mook » (compression de « magazine » et « book »), lancé en octobre 2013. Nous sommes une revue belge trimestrielle de grand reportage, sans publicités, qui traite de sujets de société. Toute thématique peut être abordée tant qu'elle raconte une réalité et que c'est du reportage. On essaie vraiment de mettre en avant notre « belgitude ». Cela se traduit par 50% de sujets belges, environ. On essaie aussi d'avoir un petit côté surréaliste dans le traitement des sujets, avec un ton et un graphisme un peu décalés. Quatre numéros sont déjà sortis et le prochain est attendu pour octobre 2015 (infos sur www.24h01.be).

Olivier Bailly : Il y a trois ans, des journalistes, photographes... ont posé un double constat : la précarisation de l'information

et celle de leurs conditions de travail. Avec un lien évident entre ces deux éléments. Du coup est née l'idée de la création d'un trimestriel d'investigations, de récits et de portraits, uniquement centrés sur la Belgique. À l'inverse de *24h01*, on ne va pas ouvrir nos pages à d'autres formes de journalisme (billets d'humeur, etc.). Notre premier numéro (128 pages) devrait sortir en novembre 2015, mais une première enquête est déjà sortie sur notre site Internet (www.medor.coop).

Vu l'étroitesse du marché belge francophone, ne risquez-vous pas de vous marcher sur les pieds ?

QJ : Aux yeux de ceux qui sont habitués à lire ce genre de format, les différences entre les deux projets seront évidentes. Je pense que pour la plupart de nos lecteurs, ce ne sera pas un





tâche», l'enjeu est qu'ils parviennent à sortir de ces cadrages que j'évoquais plus haut. Le problème de ces cadrages n'est pas qu'ils sont mauvais, c'est qu'ils sont monopolistiques. L'info de masse peut et doit aussi être traitée autrement. Outre le temps, l'une des réticences des journalistes «classiques» à franchir le pas est la peur d'être accusé de journaliste «engagé». Ce qui est absurde parce que privilégier le classement, le duel ou la personnalisation ne les rend pas plus neutres ou objectifs pour autant.

Le slow journalisme peut-il favoriser la résurgence d'une certaine presse d'opinion ?

Il fut un temps où le journalisme était un véritable contre-pouvoir qui traquait les contre-vérités du pouvoir. Aujourd'hui, la communication des dominants se fait en des termes tellement journalistiques, tellement préparés aux besoins et aux codes journalistiques que même les journalistes qui traquent les contre-vérités ont de plus en plus de mal à voir ce qui est occulté, caché. En outre, je constate qu'aujourd'hui, les journalistes sont beaucoup plus sévères avec les mouvements sociaux et les militants qu'ils ne le sont avec, par exemple, un gouvernement. Ils arguent qu'ils ne sont pas là pour relayer

le point de vue des activistes, mais ils tombent pourtant un peu trop souvent dans le panneau des discours officiels issus du pouvoir. La *slow* presse tombera certainement moins dans ce travers. D'autant plus que l'individu qui s'engage dans une logique d'investigation ou de *slow* journalisme, aura naturellement plus à cœur de respecter les codes plus stricts ou plus éthiques du média dans lequel il s'investit.

Le marché belge est petit. Ces médias ne risquent-ils pas de se faire concurrence ?

Le marché est petit, mais j'encourage cette diversité. Il faut varier les initiatives alternatives. C'est une question de pluralité. Le pluralisme est une condition de base de l'information et de la démocratie. Si on se dit alternatif à la logique du pur marché, il serait dommage de trop en tenir compte au moment d'imaginer pareilles initiatives de presse. Maintenant, il est évident que toute information doit évoluer entre le pôle culturel et le pôle marchand. Le tout est de trouver un équilibre mesuré.

Propos recueillis par Nicolas ROELENS



<http://www.acrimed.org/>



frein d'acheter une revue en plus. S'il est évident qu'on est dans le même segment, c'est difficile, à ce stade, de prévoir le futur. L'inconnu, c'est surtout au niveau du grand public: va-t-il percevoir les différences entre nos deux projets ?

Il ne faut pas se voiler la face: le public qu'on touche aujourd'hui, c'est un public de «niche». On doit absolument parvenir à se faire connaître parce que quand on parle de notre projet, les gens sont séduits et achètent *24h01*. Mais quoi qu'il en soit, pour la presse belge, c'est une super nouvelle de voir deux projets comme les nôtres voir le jour.

OB: Chacun se concentre sur la réussite de son projet et on verra où ça nous mène. Il n'en reste pas moins que le territoire est étroit, d'autant plus pour *Médor* dans la mesure où, ne traitant que des sujets belges, on ne va pas du tout chercher à vendre à l'étranger (à l'inverse de *24h01* qui est présent sur le marché français [NDLR]). Cela dit, on n'arrive pas sur un terrain totalement vierge: il y a toute une série de revues associatives militantes (la *Revue Nouvelle*, *Politique*...) qui existe, même si nos revues ne s'inscrivent pas dans le même traitement de l'information en privilégiant l'enquête (pour *Médor*) et le reportage (pour *24h01*). Mais il faut être réaliste: avoir plus de 5.000 abonné(e)s, ce sera difficile, car les «mooks» touchent clairement un public «surinformé». Et nous risquons d'aggraver la fracture médiatique entre des gens déjà surinformés (et qui vont continuer à l'être) et ceux qui ne le sont pas.

24h01 a fait le choix de ne pas opter pour la publicité. Médor, oui. Comment s'explique cette différence ?

OB: *Médor* est organisé en coopérative. 500 coopérateurs nous soutiennent et ont voté le nouveau plan financier, fin mai. On s'est beaucoup questionnés sur la pub et on s'est dit que cela n'aurait pas de sens de refuser à des projets de société (*NewB*, par exemple) qui valent la peine d'être défendus de ne pas pouvoir faire leur pub dans notre revue. Cela nous permet, en outre, d'avoir une diversité des revenus, en plus des abonnements et des parts de coopérateurs.

QJ: *Médor* se lance sur un modèle beaucoup plus «prudent» que le nôtre. Lors de notre création en octobre 2013, l'impatience nous guidait. Il y avait beaucoup d'attentes et d'engouement par rapport à ce premier numéro. Du coup, on l'a lancé rapidement. Ce premier numéro était très expérimental et il y avait encore beaucoup de lacunes. Cela nous a un peu desservis parce du coup, on est passés de 3.800 lecteurs à 2.500 au numéro 2. Mais depuis le 3^e numéro, on récupère de nombreux lecteurs parce qu'on a été en mesure de leur proposer un produit bien plus abouti. Économiquement, notre modèle est viable parce que le 1^{er} numéro s'est bien vendu et parce qu'on bénéficie de subventions publiques. Pour pouvoir s'en passer, il faudrait vendre entre 5.500 et 6.000 exemplaires par numéro. Aujourd'hui, on en est qu'à la moitié. Donc, cela reste une situation très précaire. #

Propos recueillis par Nicolas VANDENHEMEL

CULTURE

Artiste, contre vents et marées

Alors que, depuis des mois, les contrôles à l'encontre des chômeurs se renforcent, l'équipe de *Démocratie* a souhaité prendre le pouls des artistes. Vu la spécificité de leur statut et de leurs contrats, comment s'en sortent-ils ? Voici le témoignage de l'un d'entre eux, celui de René Georges, « artiste entrepreneur, créateur d'emplois et occasionnellement chômeur ».

Je m'appelle René Georges. J'ai 48 ans et je suis directeur artistique de deux compagnies de théâtre. L'une se nomme *Hypothésarts* et est installée à Namur et l'autre l'*XK Theater Group*. J'y exerce les fonctions de metteur en scène, auteur et acteur.

Je pratique les métiers du théâtre avec passion et « professionnellement » depuis 22 ans, cela dans divers pays européens et particulièrement en Afrique de l'Ouest, au Burkina Faso, mais encore au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Cela représente une quarantaine de rôles joués et une dizaine de créations et mises en scène produites et créées en immersion, axées sur des thématiques sensibles, telles que les enfants-soldats, les migrants, la classe moyenne américaine, les mormons, impliquant une vision politique et poétique assez radicale du monde. Par la force des rencontres et des nécessités, j'occupe d'autres fonctions bénévoles liées à l'engagement et à la citoyenneté, dont mon implication dans le mouvement *Tout Autre Chose*.

J'ai reçu à 37 ans le titre de « la reconnaissance de l'expérience utile » qui m'a permis d'enseigner occasionnellement l'art dramatique à l'Institut des Arts de Diffusion (IAD) de Louvain-la-Neuve et au Conservatoire royal de Liège (ESACT). Je donne des stages et des *workshops* en Belgique et à l'étranger (République démocratique du Congo, Burkina Faso, France...).

Pour compléter le tout, j'assure la codirection artistique de « Découvrez-vous ! » à Bois-de-Villers, un événement bisannuel. Trois jours inclassables et festifs dédiés à l'art, proposant des pépites artistiques telles que du théâtre, des expositions, du cinéma, des animations, de la découverte

artistique liée à la convivialité et pour toutes les générations.

Cela fait beaucoup d'activités et de casquettes à la fois, penseront certains...

Il faut dire qu'en vingt-deux années de pratique, j'ai vu mon métier se paupériser de plus en plus et devenir de moins en moins « professionnel ». Cette prolifération de fonctions est sans doute une tentative de réponse face à cette austérité qui affecte le monde de l'art en général. Je n'ai pas toujours les moyens ni le temps de prendre des vacances. Je glane tout au plus quelques moments délicieux de répit en buvant le matin un café serré dans le café de mon village.

En réalité, je ne désire qu'une chose : être sur scène avec d'autres acteurs et travailler la langue d'un auteur. Je me définirais donc aujourd'hui plus comme un artiste entrepreneur et chômeur occasionnel, que comme un intermittent du spectacle.

À l'heure où je vous écris, le statut d'artiste n'est pas encore suffisamment clair. Il fait l'objet de pressions administratives très intenses, d'incompréhensions, parfois même d'interprétations abusives de la part de certains fonctionnaires un peu trop zélés. D'où l'obligation pour nous, « artistes », de nous tenir bien au courant des règlements fluctuants et ombrageux en vigueur, afin de ne pas être avalés par la machine administrative de l'ONEM assez pesante et mal adaptée à la réalité de notre profession en perpétuel mouvement.

L'ONEM, le nom est lâché. Cet autre interlocuteur avec qui nous devons cohabiter et dialoguer est, hélas, devenu de plus en plus une sorte de vérificateur attiré par l'État. Il épie nos moindres faits et gestes. C'est sans doute



pour moi la situation la plus pénible à vivre au quotidien. Devoir, après tout ce temps, me justifier sempiternellement auprès de l'ONEM du choix de mon existence.

On me demande de définir ma « journée type » de travail. En fait, c'est assez simple : je me lève très tôt et me couche très tard et passe 65% de mon temps à chercher des financements fiables pour enclencher mes productions et ensuite, engager en moyenne une vingtaine de collaborateurs et artistes par projet. Ceux-ci seront ensuite couverts par des contrats à durée déterminée ou « au cachet », des contrats qui couvrent, selon les cas, des périodes de travail allant de 1 à 6 mois¹.

Si toutes mes démarches se concrétisent, de beaux projets artistiques se dégagent jusqu'à l'horizon 2018. Ils impliqueront au final plus de 120 collaborateurs : à la fois des artistes, des techniciens, des bénévoles et divers membres d'associations nationales et internationales.

Cela nécessite en amont la rédaction d'une littérature impressionnante (dossiers de financements, e-mails, lettres, supports de communication, conception et maîtrise de plusieurs sites Internet et des réseaux sociaux), couplée à de multiples rendez-vous aux quatre coins de la Belgique, de la France et à l'étranger.

Un travail de fourmi non rémunéré (j'insiste) qui demande une patience énorme, car chaque projet prend en moyenne deux à trois ans pour se monter professionnellement. Il est vrai que je

bénéficie du soi-disant « statut d'artiste » (plus communément appelé en France le « statut de l'intermittent du spectacle »), une sorte de revenu d'intégration minimum garanti, un sésame difficile à obtenir et qui touche, hélas, très peu d'artistes. Pour en bénéficier, il faut pouvoir justifier 312 jours de travail (des contrats à durée déterminée et/ou des contrats au cachet) couvrant une période de 18 mois. Cette allocation est versée par l'assurance chômage, via un syndicat, au début du mois. Elle représente une somme fluctuante (maximum mille euros par mois si on ne travaille pas). Pour ma part, cette allocation est le plus souvent entrecoupée par une série de contrats de travail soumis aux charges sociales ONSS, avec pécule de vacances, etc. Pour l'année 2014 et une partie de l'année 2015 (au total, 15 mois), c'était 212 jours de contrats dans mon cas. Ce qui est déjà énorme pour un acteur. Prester 86 jours de contrats par an serait déjà une très bonne moyenne, cela représente quatre mois d'engagement à temps plein rémunéré.

Néanmoins, sans cette allocation d'appoint, mes productions n'auraient jamais pu voir le jour. Combien de gens n'auraient alors pas pu être engagés depuis 22 ans que je fais ce métier ? Une question doit être posée : à qui profite vraiment cette allocation ? À moi ou aux artistes engagés sur mes productions ? Nous ne sommes pas « les profiteurs du système », comme on pourrait le penser, mais des artistes au rythme saisonnier et, paradoxalement aussi, des créateurs d'emplois.

1. Ces contrats sont rédigés sur base des conventions collectives de travail (CCT) et de la commission paritaire 304. Cela implique l'application de minima barémiques déterminés par la commission paritaire, liés à la fonction et à l'ancienneté. Certaines commissions paritaires prévoient une prime de pension.

Il n'est pas toujours simple de bien faire comprendre aux agents de l'ONEM (sans oublier l'administration fiscale) cette spécificité de l'intermittence. L'administration prend aujourd'hui de plus en plus de place dans nos vies d'artistes et glisse vers une dérive totalement ubuesque, avec des déclinaisons abracadabrantes et assez kafkaïennes, avec moult preuves à collecter et à fournir de toutes parts, d'abord au syndicat et aux enquêteurs de l'ONEM, mais aussi, le cas échéant, au FOREM, c'est-à-dire des preuves de recherche d'emplois qui se doivent d'être irréfutables à leurs yeux. Par exemple, des témoignages d'entrevues et de prises de rendez-vous avec de futurs employeurs ou coproducteurs potentiels.

Je dois donc leur apporter ces traces tangibles à tout moment afin de prouver mes démarches quotidiennes pour trouver de l'emploi. Sans cela, je m'expose à des avertissements, puis des sanctions quasi immédiates, voire à l'exclusion définitive de mes droits à l'assurance chômage. Sans oublier que les différents services ONEM ne communiquent pas bien les uns avec les autres. Il n'est ainsi pas rare de devoir refaire plusieurs fois la même démarche, particulièrement lors d'une réinscription après une période de travail.

Ensuite, il s'agit de leur fournir d'autres justificatifs, sous la forme de réels contrats d'emplois et de C4, avec fiches de salaire cette fois, afin de rester dans des normes sociales acceptables et de pouvoir ainsi continuer à bénéficier de la protection sociale de l'intermittence couverte par le statut d'artiste.

Il faut donc, encore et encore, et malgré les années accumulées, prouver systématiquement à l'ONEM ce choix de profession.

La reconnaissance du métier et du public ne compte pas dans l'affaire ni le sentiment du devoir accompli. Il nous faut accepter de nous en remettre à ce système laborieux qui est stigmatisant et de plus en plus répressif. C'est un véritable parcours du combattant qui nécessite à la fois du «savoir-faire», du «savoir-être», une bonne dose de psychologie et la maîtrise de plusieurs métiers et compétences.

Un fameux paradoxe pour moi que de devoir encore me justifier en 2015 comme artiste créateur à part entière. Je dois être capable de passer de «jardin à cour» (comme on dit dans mon métier) et de parler le matin avec un ministre qui vous félicite du travail accompli, puis de me retrouver l'après-midi assis sur une chaise inconfortable, tentant de démontrer à un gentil ou suspicieux fonctionnaire, sans scrupule ni vraie connaissance du métier que j'exerce,

que je cherche sans cesse du travail et que j'en crée beaucoup plus encore pour les autres. À lui qui n'attend qu'une chose, c'est que vous lui prouviez que vous avez fait cette année assez de démarches administratives pour justifier votre choix de profession. Votre sens de l'existence, tout comme votre ego, sont donc mis à mal et semblent alors être prisonniers du regard suspicieux de cet homme ou de cette femme que vous avez là devant vous. Seules comptent ces preuves sur papier, et sans elles, «il» ou «elle» vous sanctionnera et/ou vous poussera à chercher une autre profession. Qu'importe laquelle, mais de préférence une vraie profession cette fois, car, bien entendu, être artiste, ce n'est pas un métier pour «lui» ou «elle», mais un loisir.

Paradoxe et absurde encore que de vouloir se justifier de la sorte devant des gens aux systèmes d'appréciation mal adaptés. Il en va de même pour toutes les autres professions. Chacune a ses règles propres, ses difficultés et transpire une réalité difficilement applicable à un modèle d'appréciation et de pensée unique.

Je dois vivre avec cela: ce fossé qui s'élargit de plus en plus entre ma réalité, mon vécu d'artiste entrepreneur, et la réalité d'une société au fonctionnement qui stigmatise de plus en plus l'être différent. C'est une perte de temps et d'énergie. Une aberration.

Pour ma part, j'ai toujours refusé de me soumettre à cet abrutissement carcéral de la pensée dominante, une a-culturation imposée par un système global qui ne cherche pas à comprendre le fonctionnement humain.

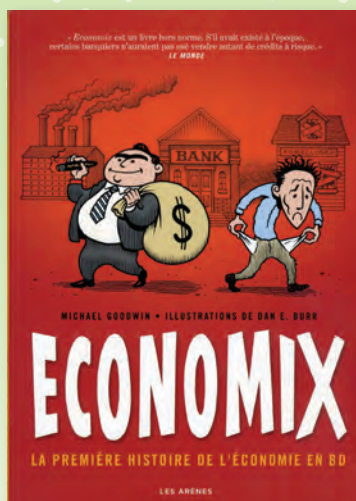
Heureusement, tous les fonctionnaires ne sont pas fondus dans le même moule. Il ne faut pas non plus exagérer ni stigmatiser leur profession, qui est, elle aussi, victime de pressions. J'ai rencontré là-bas des personnes très à l'écoute de mon métier et qui m'ont même encouragé à poursuivre mes activités.

Pour moi, «créer, c'est résister. Résister, c'est créer. Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve», dit Hölderlin. J'y crois. Donc, je continue.

Plus il fera sombre, plus le ciel sera menaçant, plus je continuerai de créer en pleine lumière, envers et contre tout système dominant. Toujours aller de l'avant, faire évoluer cet art, le déplacer, inventer d'autres systèmes de production, coopérer, mutualiser les moyens, les projets, les énergies. Peut-être est-ce la solution pour nous sortir de ce système de plus en plus répressif et stigmatisant? Sinon, comme le dit Dylan, «si vous n'êtes pas en train de naître, vous êtes en train de mourir». #

CULTURE ET DÉTENTE

COLOQUE ET DÉTENTE



De cette, monnaie, austérité, relance... Autant de concepts économiques que la crise grecque a (re)mis à l'agenda médiatique depuis quelques mois. Pas facile pour autant de se plonger dans cette actualité tant sa compréhension semble réservée à quelques initiés. Rendre l'économie moins austère et un peu plus amusante, c'est justement l'objectif que s'est fixé l'Américain Michael Goodwin en publiant *Economix, la première histoire de l'économie en BD*.

Si la crise grecque n'y est pas abordée puisque l'ouvrage s'achève peu après la crise financière mondiale de 2008, on y retrouve par contre un brillant décryptage de trois siècles de pratiques économiques. Des mercantilistes aux néoclassiques en passant par Adam Smith, Thomas Malthus, David Ricardo et Karl Marx, le propos est passionnant, très pédagogique et souvent drôle. *Economix* met en scène l'auteur lui-même qui affirme avec beaucoup de justesse : « nous avons trop longtemps laissé les autres comprendre l'histoire de

l'économie pour nous : c'est pour que cela que nous sommes dans cette panade ». Sans véritable parti pris, Michael Goodwin se place tout de même dans une perspective plutôt progressiste. On se plaît ainsi à lire ce que l'auteur appelle le « message oublié » de la *Richesse des nations*, l'ouvrage d'Adam Smith, considéré par beaucoup comme un des textes fondateurs du libéralisme économique. Ainsi, selon Smith, « la proposition de toute nouvelle loi ou règlement de commerce qui part des capitalistes doit toujours être écoutée avec beaucoup de précaution. (...) Elle vient d'un ordre d'hommes dont l'intérêt n'est jamais exactement le même que celui du public, qui généralement est intéressé à tromper et même opprimer le public »... Le seul regret que l'on peut formuler à l'ouvrage réside dans sa vision forcément très américaine de l'économie. On y parle ainsi plus de Wall Street que de zone euro. Mais cela ne gâche rien au plaisir de s'approprier, avec une certaine légèreté, des concepts que l'on croyait inaccessibles.

Michael GOODWIN et Dan E. BURR, *Economix, la première histoire de l'économie en BD*, Éditions Arènes, 2013, 304 pages.



Ceux qui croient encore éperdument au « rêve américain » tomberont de haut en lisant cette autofiction d'Iain Levison. Dans *Tribulations d'un précaire*, il dresse son propre parcours : celui d'un universitaire à qui on a fait miroiter que son diplôme serait la solution pour s'ouvrir les portes de boulots « de rêve ». Du coup, vu le système éducatif privatisé en vigueur aux États-Unis, il n'a pas hésité à dépenser 40.000 dollars pour obtenir ce précieux sésame.

Arrivé sur le marché de l'emploi, il déchanté rapidement. Son diplôme (une licence en Lettres) ne lui ouvre aucune porte. Faute de trouver un emploi dans sa branche, il cumule alors les petits boulots. « Au cours des dix dernières années, j'ai eu quarante-deux emplois dans six États différents », précise l'auteur. C'est ce

« parcours » professionnel qu'on suit dans *Tribulations d'un précaire*. Ce n'est pas beau à « voir » : les travailleurs comme lui sont extrêmement précarisés et même en multipliant les heures de travail, ils ne parviennent pas à nouer les deux bouts, tant les salaires sont faibles et qu'on ne leur verse pas souvent ce qui leur est dû. En effet, face à la détresse de ces travailleurs, les patrons agissent sans vergogne, tandis que les syndicats, eux, n'ont quasi pas voix au chapitre aux États-Unis. Loin des clichés de réussite souvent véhiculés, ce portrait de l'Oncle Sam est terrifiant. C'est la loi de la jungle. Celle du plus fort contre le plus faible. Et tant pis pour ceux qui font partie de cette dernière catégorie.

Toutefois, malgré la sinistre réalité qu'il dépeint, ce livre se dévore, car l'auteur manie avec brio un cynisme et un humour décapant qui en rendent la lecture agréable, voire incontournable.

Iain LEVISON, *Tribulations d'un précaire*, Paris, Editions Liana Levi, 2007, 187 pages.

Classé au Patrimoine mondial de l'humanité depuis 2002, le site du Grand-Hornu vaut le détour. Plus particulièrement encore dans le cadre de « Mons 2015 », puisque le Musée des Arts contemporains (Mac's) expose les œuvres du plasticien français Christian Boltanski. L'exposition (« La Salle des pendus ») nous emmène dans l'univers de cet incroyable artiste où s'entremêlent les thèmes de la mort, de la mémoire et du souvenir. Totalement en phase avec l'histoire des lieux qui l'abrite, le travail de Christian Boltanski est une expérience riche en émotions. Rappelons par ailleurs que le Mac's dispose d'un espace entièrement consacré aux enfants afin de leur faire découvrir l'art de manière ludique.

Christian Boltanski, « La salle des pendus », jusqu'au 16 août. Infos sur www.mac-s.be ou au 065/65.21.21.



Christian Boltanski, Le Maneau, 1986
© Christian Boltanski



© Vanfleteren

À quelques dizaines de kilomètres de là se tient une autre exposition, elle aussi dans le cadre de « Mons 2015 » : celle de Stefan Vanfleteren, au musée de la photographie de Charleroi. Intitulée sobrement « Charleroi », l'exposition est entièrement consacrée à la ville et à ses habitants. Au fil des clichés, on sent chez le photographe une grande tendresse et une haute estime pour ses sujets. Il en ressort des portraits touchants, authentiques et sincères. À la vue de ces photos, on apprécie Charleroi et ce(ux) qui l'entoure(nt) pour ce qu'ils sont. Ni plus ni moins.

Stefan Vanfleteren, « Charleroi », jusqu'au 6 décembre. Infos sur www.museephotob.be ou au 071/43.58.10.

Cette année encore, l'Abbaye de Floreffe se parera de ses plus beaux habits pour accueillir, du 31 juillet au 2 août, le festival Esperanzah. Évidemment, la « musique du monde » et la bonne ambiance seront au rendez-vous. Mais Esperanzah ne s'arrête pas à son univers musical. Loin de là. C'est aussi l'occasion pour toute une série d'associations de sensibiliser les festivaliers sur des problématiques de société. Et cette année, la thématique retenue en dit long : « Tout autre chose, mais pas n'importe quoi ». Dans les nombreux sujets qui seront discutés et débattus, la campagne « Protection sociale » (<http://protectionsociale.be/>), portée notamment par le MOC, aura une place de choix.

Plus d'infos sur www.esperanzah.be



© Esperanzah



Henri Cartier-Bresson, Bruxelles, Belgique, 1932
© Henri Cartier-Bresson Magnum Photos

Faut-il encore présenter Henri Cartier-Bresson ? Surnommé « L'œil du siècle », il est sans conteste l'un des plus grands photographes du XX^e siècle. Une partie de son œuvre est exposée cet été au Musée juif de Belgique : 133 clichés en noir et blanc qui font la part belle à la période surréaliste de ses débuts et à son travail documentaire sur la Libération de Paris. On (re)trouve aussi une série de clichés de ses voyages dans les années 60 et 70. Photographe engagé, il n'a cessé, depuis les années 30, d'explorer avec lucidité les mouvements sociaux, politiques et artistiques de notre temps. C'est ce travail qui est exposé, offrant au visiteur l'image d'un artiste qui a toujours choisi l'anonymat dans l'action afin de mieux saisir l'instantané.

Exposition « Henri Cartier-Bresson », jusqu'au 24 août. Infos sur www.new.mjb-jmb.org ou au 02/512.19.63.

Après avoir squatté le Centre d'Art du Rouge-Cloître durant la première moitié de l'année, l'exposition consacrée à l'artiste « touche à tout » Luc Van Malderen change de crèmerie en s'installant à la Fonderie, le trop méconnu Musée bruxellois des industries et du travail. L'acte 2 de ce diptyque se concentre sur le lien entre l'œuvre graphique et photographique de ce Bruxellois aux multiples facettes. Difficile de trouver meilleur endroit que la Fonderie pour exposer ses talents puisque Van Malderen a passé sa vie à photographier, dessiner et peindre un nombre impressionnant de sites industriels. Point d'ennui possible ici puisqu'on joue autant que l'on s'instruit en appréciant les multiples interprétations possibles que laisse deviner chaque œuvre.

Exposition sur Luc Van Malderen, jusqu'au 4 octobre. Infos sur www.lafonderie.be ou au 02/410.99.50.



© Luc Van Malderen

AU FIL DES PAGES

Dans leurs combats sociaux et environnementaux, les individus et les associations commettent souvent une erreur grossière. Ils estiment en effet que la justesse de leur cause suffira pour faire fléchir l'adversaire ou, en tout cas, pour convaincre les indifférents. Du coup, sous prétexte de manque de temps ou de moyens, ils négligent la communication ou ne s'y engagent qu'à reculons, la rabaisant au niveau d'une vulgaire propagande. Pourtant, au cours des dernières années, le champ des contestations a connu des modifications majeures : aggravation de la situation sociale et environnementale, explosion des informations disponibles, sentiment de méfiance généralisée, montée en puissance des réseaux sociaux et libéralisation des médias. Ne pas en tenir compte et se passer d'une véritable stratégie de communication, c'est aller droit dans le mur. Les auteurs plaident donc pour une stratégie de communication offensive.



Dans une première partie, ils détaillent les fondamentaux de cette approche, qu'il s'agisse de lutter contre des projets d'implantations ou des projets sensibles ou à risques. Ils passent en revue les atouts et inconvénients des outils de « comm »

les plus classiques (recours à la presse) comme des plus innovants : flash mobs, vidéos virales, activisme actionnarial, etc. Ils mettent ensuite leur théorie à l'épreuve de dix luttes très diverses : Larzac, obsolescence programmée, prisonniers politiques, vêtements propres, médicaments génériques, droit au logement, etc. Suivent les interviews de quelques meneurs. Cet aller-retour permanent entre théorie et pratique, enrichi de regards extérieurs, oxygénera sans aucun doute militants et activistes de tout poil. #

Thierry LIBAERT et Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales*, Paris, Éditions Vuibert, 2015, 216 pages.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

L'information est tombée le 1^{er} juillet : Cuba est devenu le premier pays à éliminer la transmission du Sida de la mère à l'enfant. Carissa Etienne, directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), a souligné que l'exemple cubain «montre qu'un accès universel à une couverture médicale et aux soins est possible et est en fait la clé du succès, même contre des défis aussi immenses que le sida». Évoquée en avril dernier par *Démocratie*, la campagne «Protection sociale», soutenue par de nombreux acteurs de la société civile (syndicats, mutualités, ONG...), prouve donc, si besoin en était, toute son importance et sa pertinence.

Si la campagne a officiellement été lancée en grande pompe le 27 juin par le CNCDD-11.11.11, les actions de sensibilisation vont se multiplier dans les mois qui viennent : visibilité lors de la grande manifestation syndicale du 7 octobre, présence dans les festivals, interpellation politique au Parlement fédéral en décembre, lancement d'un «Manifeste mondial de la protection sociale», etc. Vu l'universalité des enjeux, le plaidoyer développé sera porté tant par des associations du Nord que du Sud.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la campagne (www.protectionsociale.be) pour prendre connaissance de ses revendications et en savoir plus sur ses futures actions. #

Comité de rédaction

• L. BLESIN • C. DALOZE • V. DELVAUX • P. FELTESSE • P. GEORIS •
• C. KUNSCH • O. LAMBERT • H. LEWALLE • F. LIGOT • T. MIESSEN •
• V. ORUBA • P. PALSTERMAN • N. REGUERAS • C. POLAIN • M. RUOL •
• C. TERLINDEN • A. TRIGALET •

Rédacteur en chef Nicolas VANDENHEMEL

Journaliste Nicolas ROELENS

Site : www.revue-democratie.be

E-mail : democratie@moc.be

Relecture France HUART

Administration Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scrl

Éditeur responsable Pierre GEORIS

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL)

BPSO - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR

(pour les 12 prochains numéros) ou de 43 EUR (24 prochains numéros)

sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

GAVROCHE@MOC.BE

Mais pour qui se prennent-ils ? Des mois qu'on leur file plein de pognon, qu'on ne vise que leur bonheur, qu'on leur donne toutes nos recettes pour y arriver. On leur a même servi le menu sur un plateau d'argent. Tout ça pour quoi ? Du rejet, de la suffisance, du dénigrement ! Bande d'incapables ! Seuls 39% des Grecs ont compris le message. Les autres ? Des bons à rien. Ils se permettent, seuls contre tous, de crier « Oxi » à Merkel, Juncker, Dijsselbloem, Lagarde et tous leurs amis. Ils font croire qu'il existe une alternative ! Et v'là-ti pas que quelques heures après le résultat du referendum, leur ministre des Finances, Yanis Varoufakis, s'efface pour faciliter la reprise des négociations, au lendemain de ce qui constitue pourtant une éclatante victoire personnelle. Ainsi donc, en politique, l'intérêt collectif peut encore primer sur la carrière individuelle. On tombe de haut. Vraiment, pour qui se prennent-ils ? Ils réussissent même la gageure de fédérer une tripotée d'économistes, de gauche comme de droite. Dans une presque unanimité, ces derniers finissent par rejeter l'austérité et ses ravages. Bruno Colmant et Paul De Grauwe sont à deux doigts de partager les analyses de Thomas Piketty. On croit rêver. Mais tout ça, ce n'est encore rien : le pire, c'est que ces Grecs arrivent même à truster les Unes de tous les journaux depuis des semaines. Rendez-vous compte : les sujets consacrés à la canicule, aux chassés-croisés entre vacanciers ou aux abandons d'animaux domestiques sont relégués aux pages intérieures ! S'ils avaient décidé de nous pourrir l'été, pensez-vous vraiment que les Grecs s'y seraient pris autrement ?